



Parc national
de Port-Cros

Le Parc national de Port-Cros

Territoire d'enchantements

entre terres et mer

Dossier de presse





Presqu'île de Giens

île de Porquerolles

île de Port-Cros

Cap Lardier



Sommaire

Présentation

- Un concentré de Méditerranée
- Une histoire romanesque
- Un territoire élargi, une nouvelle gestion
- La Charte de territoire
- L'organisation

Un territoire d'exception

- Le patrimoine naturel
- Le patrimoine culturel
- Le patrimoine immatériel

Comprendre les enjeux

Comment connaître, préserver et transmettre ?

- Acquérir des connaissances et les partager
- Entretien et restaurer
- Réglementer et contrôler
- Accompagner le développement d'activités durables
- Innover en faveur d'une découverte apaisée
- Informer, sensibiliser, éduquer
- Coopérer du local à l'international

Sommaire détaillé interactif

1 • Présentation

Un concentré de Méditerranée	P 07
Une histoire romanesque.....	P 08
Un territoire élargi, une nouvelle gestion	P 10
La Charte de territoire	P 12
Les six axes de la Charte.....	P 14
L'organisation.....	p 16

2 • Un territoire d'exception

Le patrimoine naturel du Parc national de Port-Cros	P 19
• LES ÎLES • À TERRE : DES ÉCOSYSTEMES SINGULIERS / UNE BIODIVERSITÉ MARINE EXCEPTIONNELLE	
• LE TERRITOIRE LITTORAL • LES PAYSAGES / DES MILIEUX ET DES ESPÈCES SPÉCIFIQUES	
Le patrimoine culturel du Parc national de Port-Cros	P 26
• LES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES • LES ÉPAVES •	
• LES FORTS ET BATTERIES • LES PHARES •	
Le patrimoine immatériel.....	P 31
• L'HISTOIRE HUMAINE • UN PASSÉ RELIGIEUX, AGRICOLE... ET INDUSTRIEL / LA FORCE INSPIRATRICE DU TERRITOIRE	
Un pionnier	P 34

3 • Comprendre les enjeux

P 37

4 • Comment connaître, préserver et transmettre ?

Acquérir des connaissances et les partager.....	P 39
• LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITÉ •	
La stratégie scientifique du Parc national de Port-Cros.....	P 42
• LA VALORISATION DES CONNAISSANCES • LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE CULTUREL, MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL•	
Entretien et restaurer.....	P 47
• L'ENTRETIEN DU DOMAINE FORESTIER • L'ENTRETIEN ET LA RESTAURATION DU PATRIMOINE BÂTI •	
Réglementer et contrôler.....	P 49
• LES RÉGLEMENTATIONS • (À TERRE / EN MER) • RÉGLEMENTATION DE LA PLONGÉE	
• RÉGLEMENTATION DE LA PÊCHE • LES MISSIONS DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE •	
• LES GARDES MONITEURS ET LEURS MISSIONS •	

Accompagner le développement d'activités durables P 56

- SOUTENIR DES ACTIVITÉS VERTUEUSES • PÊCHE PROFESSIONNELLE : DES MESURES DE GESTION CONCERTÉE / AGRICULTURE DURABLE : CONSERVATION ET VALORISATION DES VERGERS DE PORQUEROLLES / LA MISSION AGROÉCOLOGIE
- SOUTENIR UN TOURISME DURABLE • P 58
DÉPLOIEMENT DE LA MARQUE ESPRIT PARC NATIONAL - PORT-CROS
- ANTICIPER LES CHANGEMENTS • P 60
LES SUIVIS SCIENTIFIQUES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES / ZONE RESSOURCE DE PORQUEROLLES / PROJET CAP PHŒNIX / GESTION DES ESPÈCES INVASIVES / RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE L'ÎLE DE BAGAUD / COUPE SÉLECTIVE DES MIMOSERAIES DE PARDIGON

Innover en faveur d'une découverte apaisée P 64

- SE CONCERTEUR POUR DÉFINIR DES OUTILS • LA CONNAISSANCE DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE / LES MESURES PHARES (UN ARTICLE DE LOI, OUTIL DE RÉGULATION - LA RÉGULATION DU TRANSPORT MARITIME - UN NOUVEAU RÈGLEMENT DE PLONGÉE - L'ORGANISATION DES MOUILLAGES DANS LES CŒURS MARINS - LA RÉGLEMENTATION DES CYCLES EN CŒUR DE PARC)
- AMÉLIORER L'ACCUEIL • P 69
DES SITES D'ACCUEIL (LES MAISONS DE PARC - LE PRADEAU)
UNE PHILOSOPHIE DE DÉCOUVERTE : LE SCHÉMA D'INTERPRÉTATION DU TERRITOIRE..... P 70
LES DISPOSITIFS DE DÉCOUVERTE..... P 71
(LES SENTIERS SOUS-MARINS - LES SENTIERS D'INTERPRÉTATION) / UNE SIGNALÉTIQUE D'INFORMATION :
LES VIGIES DU LITTORAL / UN PROGRAMME CULTUREL : « LES RENDEZ-VOUS DU PARC » / L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP / DE NOUVEAUX OUTILS POUR MIEUX GÉRER LES FLUX TOURISTIQUES (L'APPLICATION WAZE POUR LES AUTOMOBILISTES - L'APPLICATION NAV'CO POUR LES PLAISANCIERS)

Informier, sensibiliser, éduquer P 76

- INFORMER •
LES RELATIONS MÉDIAS ET LA COMMUNICATION / LE MAGAZINE L'ATTITUDE MER, TERRE ET LITTORAL / LE SITE « DESTINATION PORT-CROS PORQUEROLLES » / LA CHAÎNE YOUTUBE DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS / LA BOUTIQUE / LES ÉDITIONS DU PARC NATIONAL / BOÎTE À OUTILS / LA PHOTOTHÈQUE - LA CARTOTHÈQUE INTERACTIVE / LES EXPOSITIONS / LES RÉSIDENCES D'ARTISTES
- SENSIBILISER • P 80
LES DISPOSITIFS ET CAMPAGNES DE SENSIBILISATION / LE PROGRAMME ÉCO-GUIDES / LA CAMPAGNE « NE JOUONS PAS AVEC LE FEU » / DEUX AUTRES CAMPAGNES ESTIVALES (ÉCOGESTES / INF'EAU MER) MOBILISER LES CITOYENS / LES PROJETS DE SCIENCE PARTICIPATIVE / LES AUTRES PROJETS DE SENSIBILISATION
- ÉDUCUER ET FORMER LES JEUNES ACTEURS DE DEMAIN • P 82
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (LES AIRES MARINES ÉDUCATIVES - LES AIRES TERRESTRES ÉDUCATIVES)
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (LES COLLÉGIENS EN CLASSE DE DÉCOUVERTE DU MILIEU MARIN - LES JEUNES AMBASSADEURS DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS / ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (LE BTS GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE - LA LICENCE SCIENCES DE LA VIE, OPTION ÉCO-GUIDE)

Coopérer, du local à l'international P 86

- LES PARTENARIATS THÉMATIQUES • P 87
PRÉSERVER ET AMÉLIORER L'ACCUEIL (L'APPUI À L'OPÉRATION GRAND SITE - LE SOUTIEN DE LA RÉGION SUD) / APPROFONDIR LA CONNAISSANCE (PARTENARIAT AVEC LE MINISTÈRE DES ARMÉES (DGA) AU LEVANT)
- LES RÉSEAUX DE COOPÉRATION • P 88
AU NIVEAU NATIONAL / AU NIVEAU MÉDITERRANÉEN - EUROPE (LE RÉSEAU MEDPAN - LE RÉSEAU ÉCOLOGIQUE NATURA 2000 L'INITIATIVE PIM) / LE SANCTUAIRE PÉLAGOS
- LE PÔLE COOPÉRATION ET INGÉNIEURIE FINANCIÈRE • P 92
LES PROJETS EUROPÉENS / LA COOPÉRATION INTERNATIONALE / LES MÉCÈNES ENGAGÉS AUX CÔTÉS DU PARC NATIONAL

lumière

force

mystère

profondeur

1 • Présentation

Un concentré de Méditerranée

Espace de confluence terre-mer, situé à l'extrême sud de la Provence, entre Toulon et le Golfe de Saint-Tropez, le Parc national de Port-Cros, premier parc marin d'Europe créé le 14 décembre 1963, constitue un concentré de Méditerranée.

Son caractère singulier résulte de l'entrecroisement depuis la nuit des temps de l'histoire naturelle et de l'histoire humaine.

Un creuset où la nature a trouvé des conditions favorables à l'expression de toute sa puissance et sa diversité...

créant une alchimie qui a toujours éveillé passions et inspiration.

Depuis l'île de Port-Cros qui l'a vu naître, le périmètre du Parc national s'est élargi en 2012 pour dessiner les contours d'une mer intérieure qui embrasse l'archipel des îles d'or et s'étend désormais, sur le littoral, de La Garde à Ramatuelle.

Fidèle depuis 60 ans à sa mission originelle d'observation et de préservation des espèces et de leurs milieux, il est un témoin privilégié des transformations qui s'y opèrent.

Espace d'échanges et d'innovations, le Parc national de Port-Cros poursuit son évolution sur la base d'un travail collectif avec les habitants et acteurs locaux au profit du développement durable du territoire.

Fort de cet engagement et de son expérience, il constitue aujourd'hui un laboratoire grandeur nature où s'explorent les possibilités d'adaptation aux changements globaux et la recherche de nouveaux équilibres porteurs d'avenir.

La création du Parc, une histoire romanesque

L'histoire du Parc national de Port-Cros prend sa source à la fin de la première guerre mondiale dans une aventure des plus romanesques.

Celle de **Marceline Henry**, personnage central de la préservation de l'île, qui, laissant derrière elle son mari notaire près d'Avignon, trouve refuge avec son soupirant, le poète Claude Balyne, à Port-Cros.

Parce qu'il est atteint de tuberculose, elle veut accompagner vers la mort celui qui deviendra son compagnon. Il survivra finalement 12 ans.

De cette petite île de 7 km² situé à 21 kilomètres au large de Hyères, Marceline Henry envoie un télégramme à son mari : « Claude et moi avons trouvé le paradis, viens ! » C'est ainsi que Marcel, Marceline Henry et Claude Balyne aidés par leurs proches Robert et Christiane Buffet, vont redonner vie à cette île dont la population a été décimée par la grande guerre, en organisant l'accueil de visiteurs dans deux établissements hôteliers.

« Claude et moi
avons trouvé
le paradis,
viens ! »



Au fort de la Vigie : Marceline Henry en compagnie de Jean Paulhan (à gauche) et de l'écrivain Saint John Perse. (© Collection Claire Paulhan).

Le combat d'une vie

Passionné de littérature et de musique, le couple accueillera de nombreux écrivains et artistes inspirés par l'isolement et l'ambiance singulière de Port-Cros qui deviendra un véritable foyer intellectuel ⁽¹⁾.

Amoureux de la nature et conscients de l'intérêt patrimonial de l'île, les Henry invitent également des naturalistes scientifiques qui procèdent aux premiers inventaires. Délégués de la Société Nationale de Protection de la Nature, ils mettent tout en œuvre pour entretenir l'île et la préserver d'une fréquentation excessive. Mais une longue suite de procès liés à la propriété foncière rendra le projet fragile. Ce sera le combat d'une vie pour Marceline Henry, propriétaire de la partie ouest de l'île qui fera donation de la quasi-totalité de son domaine (213 hectares) à l'État pour atteindre son but.

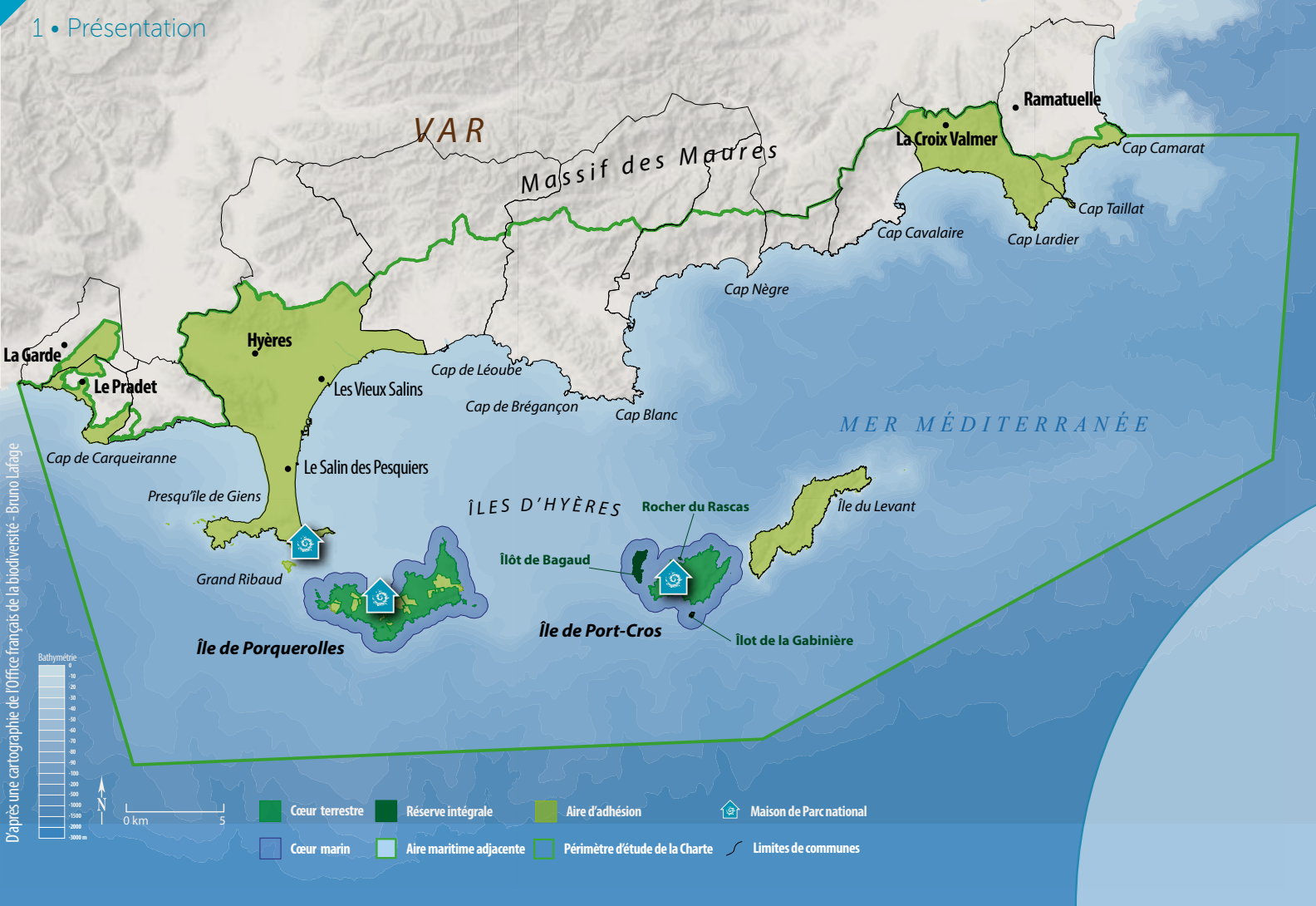
C'est finalement avec le soutien d'André Malraux, ministre de la Culture et ancien compagnon de la fille du maire d'Hyères, Joseph Clotis, mais aussi de Paule Desmarais, l'autre et principale propriétaire privée de l'île, que le Parc national de Port-Cros sera créé en 1963.

1. Voir le livre de Pierre Buffet « **L'Esprit de l'île - Mémoires de Port-Cros** » dont certains éléments, ici, sont extraits.

De même pour le guide Gallimard : « **Port-Cros, le sentier des écrivains** » de Claire Paulhan.



Jules Supervielle (debout au centre) au fort du Moulin qu'il loua avant de s'installer à La Vigie. Au fond, sur le mur, son ami le poète Henri Michaux. (© Collection Supervielle).



Un territoire élargi, une nouvelle gestion

Si l'île de Port-Cros avec ses îlots fût en 1963 le berceau du Parc national qui porte son nom, depuis 2012¹ à l'issue d'une concertation avec les acteurs locaux, le périmètre du Parc national de Port-Cros a évolué.

À l'origine

Cette évolution découle de la **réforme des parcs nationaux de 2006** qui a apporté de profondes modifications dans la gestion de ces espaces naturels protégés. Elle pose le principe **d'un projet de développement durable transcrit dans une Charte**.

Sa mise en œuvre fait l'objet d'un partenariat entre l'État, les élus locaux et les acteurs du territoire. La finalité de la Charte de territoire du Parc national de Port-Cros ?

Elle affirme **la préoccupation d'une gestion durable** des valeurs paysagères, culturelles et naturelles du territoire, socle de l'économie locale et du bien-être social. Elle engage l'initiative et la responsabilité de chacun par **un mode de fonctionnement participatif**.

1. Décret du 4 mai 2012

Ce territoire élargi est constitué de :

Deux « cœurs » de parc

Ils sont composés non seulement de l'île et des îlots de Port-Cros, mais aussi des espaces naturels de l'île de Porquerolles², ainsi que d'une bande maritime de 600 mètres autour des deux îles appelés « cœurs marins ».

Une aire d'adhésion et une aire maritime adjacente (aux cœurs)

Elles recouvrent les territoires des communes littorales mais aussi les espaces marins en interdépendance écologique, économique et sociale avec les îles.

Il faut différencier toutefois l'**aire optimale d'adhésion** qui englobe le territoire de onze communes du littoral, depuis La Garde, à l'ouest, à Ramatuelle à l'est. (Voir carte). Ces communes sont libres d'adhérer ou non à la Charte, et de participer à sa mise en œuvre en tant que partenaires du Parc national. Et, d'autre part, l'**aire d'adhésion**, constituée des communes³ qui ont choisi d'adhérer et font partie du Parc.

Le 1^{er} juillet 2016, un arrêté préfectoral a acté ce nouveau périmètre optimal et celui de l'aire d'adhésion (11 191 ha) qui intègre les cinq communes signataires de la Charte du Parc national de Port-Cros : La Garde, Le Pradet, Hyères-les-Palmiers, La Croix Valmer et Ramatuelle. Six communes de l'**aire optimale d'adhésion** gardent donc la possibilité d'adhérer à la Charte, il s'agit de : Carqueiranne, La Londe-les-Maures, Bormes-les-Mimosas, Le Lavandou, Le Rayol-Canadel, Cavalaire-sur-Mer.

L'**aire maritime adjacente**, quant à elle, est la réplique en mer de l'aire optimale d'adhésion. Elle couvre l'espace jusqu'à 3 milles marins (5,5 km) au sud des îles d'Hyères, soit 123 000 hectares en mer.

Important : dans l'aire d'adhésion le droit commun continue à s'appliquer, le Parc national n'y exerce pas de pouvoir réglementaire.

2. Propriétés de l'État

3. La partie littorale de leur territoire



La Charte de territoire du Parc national de Port-Cros : un cadre, une ambition, une cohérence globale

Document stratégique, programmé sur 15 ans, la Charte de territoire du Parc national de Port-Cros¹ a pour objectif principal de **donner un cadre, une ambition et surtout une cohérence globale aux politiques locales de protection, d'aménagement et de développement durable** afin que celles-ci bénéficient non seulement aux sites naturels ou à fort intérêt paysager, mais aussi aux activités agricoles, à la diversification de l'offre touristique et de loisirs, et qu'elles contribuent à une meilleure gestion de l'habitat.

1. Approuvée par décret en Conseil d'État le 30 décembre 2015.

Elle définit pour cela des axes, des objectifs et détermine les mesures à prendre afin de les atteindre.

La mise en œuvre de ces mesures associe l'ensemble des partenaires volontaires pour s'engager dans l'application de la Charte : élus, acteurs économiques, représentants du monde associatif et établissement public du Parc national de Port-Cros.

Le territoire est géré de façon différenciée

Avec :

Dans les cœurs,

des objectifs de protection du patrimoine naturel, culturel et paysager.

Dans l'aire d'adhésion,

des orientations de protection, de mise en valeur et de développement durable avec, notamment, une mission de promotion mais aussi de soutien technique et financier du développement local.



La Charte repose sur six grands axes déclinés en 270 mesures qui concernent les cœurs, l'aire d'adhésion ainsi que l'aire maritime adjacente.

► En savoir +

Sur les 270 mesures inscrites dans la Charte, 47 mesures « prioritaires » ont été mises en œuvre entre 2017 et 2020 dans le cadre du premier programme pluriannuel d'action

► En savoir +



► Brochure d'information : L'essentiel de la Charte (format PDF / 821.49kB)

La Charte repose sur six axes



Axe 1

Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel et paysager littoral, maritime et insulaire

Axe 2

Préserver la biodiversité et les fonctions des milieux naturels terrestres et marins

Axe 3

Soutenir un développement local durable, valorisant les potentialités du territoire et respectant ses capacités

Axe 4

Promouvoir un aménagement durable et une mobilité apaisée

Axe 5

Préparer l'avenir en investissant sur la recherche, l'innovation et l'éducation au développement durable et en anticipant les évolutions du territoire

Axe 6

Développer une approche intégrée terre / mer par une coopération renforcée, une articulation des outils et une solidarité d'action entre acteurs





© F. Alary - PNPC

© M. Gasquy - PNPC



© M. Gasquy - PNPC

© C. Cricqueau - PNPC



Mise en œuvre de la Charte : le premier bilan

En 2023, au terme de cette première phase, **430 acteurs** avaient déjà contribué à des titres divers à la mise en œuvre de cette Charte de territoire. Des partenariats qui ont créé **de nouveaux liens entre l'établissement public et les cinq communes** qui ont choisi d'adhérer à la Charte.

Le Parc national ayant pour rôle de les accompagner dans leurs projets de développement durable autour d'une volonté commune de valoriser le territoire en respectant ses capacités.

Des liens aussi avec l'ensemble des partenaires publics et privés engagés au côté du Parc national pour mener des actions ou exercer des activités qui concilient protection de la nature, développement économique, épanouissement sociétal, mise en valeur du patrimoine culturel et architectural. (Voir Marque *Esprit parc national - Port-Cros* P 58.)

D'autre part, environ 2 000 acteurs individuels sont bénéficiaires d'autorisations dans leur domaine d'activité : pêcheurs, plongeurs, cyclistes, artistes, photographes, cinéastes, etc.

Un deuxième programme pluriannuel d'action a été élaboré en 2021 pour la période 2022 - 2024. Il porte sur une cinquantaine de mesures prioritaires.

L'organisation : comment ça fonctionne ?

Le statut

- Si le Parc national de Port-Cros est un territoire, c'est aussi [un établissement public à caractère administratif](#), sous tutelle du ministère de la Transition écologique, de la Cohésion des territoires et de la Transition énergétique.
- Il emploie une [centaine d'agents](#).
- Plus de la moitié d'entre eux sont affectés sur le terrain dans les [quatre secteurs](#) correspondant aux îles de Port-Cros, Porquerolles, la presqu'île de Giens à Hyères et le cap Lardier à la Croix Valmer.
- Les autres agents travaillent au [siège](#) pour la gestion technique, scientifique, administrative et financière de l'établissement.

▶ [Organigramme_octobre_2022.pdf](#) (format PDF / 965.33kB)

La gouvernance

Le conseil d'administration

qui compte 43 membres est une instance de débats et d'échanges. Il valide la politique de l'établissement, contrôle et approuve le budget. Ses membres sont des élus, des représentants des administrations et du monde associatif, des socioprofessionnels, des personnalités qualifiées, nommés par le ministre en charge de l'Environnement. Le conseil d'administration désigne un bureau qui l'assiste dans ses missions, notamment dans la mise en œuvre de la politique dans l'aire d'adhésion.

▶ [Conseil d'administration du Parc national de Port-Cros](#) (format PDF / 282.13kB)

▶ [Bureau du conseil d'administration du Parc national de Port-Cros](#) (format PDF / 272.00kB)

Le conseil économique, social et culturel

qui compte 74 membres assiste le conseil d'administration et la direction du Parc national, notamment en matière de suivi et de mise en œuvre de la Charte du territoire et d'animation de la vie locale. Il est composé de représentants d'organismes, d'associations et de personnalités qui participent à l'activité économique, sociale et culturelle du territoire ainsi que des représentants des habitants et des usagers du Parc national (résidents, commerçants, pêcheurs, guides...)

Le conseil scientifique

qui compte 26 membres est une instance consultative chargée d'assister le conseil d'administration et la direction de l'établissement pour toutes les questions relatives à la connaissance, la conservation, la gestion, l'aménagement et la mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et paysager du Parc national. Il est également appelé à porter des avis sur les projets dans les cœurs. Il est composé de scientifiques ou experts choisis dans le domaine des sciences naturelles et humaines (botanistes, géologues, géographes, architectes, sociologues, ethnologues, économistes) nommés pour six ans.

Rattaché au Parc national de Port-Cros qui en assure la gestion administrative et financière, le CBNMed qui a vu le jour en 1979 est un établissement public, agréé par le ministère de la Transition écologique.

Ses principales activités sont

- La connaissance et l'évaluation de la flore sauvage et des habitats naturels,
- La conservation des éléments rares et menacés de flore,
- La veille et l'animation de la stratégie sur les plantes exotiques envahissantes,
- L'expertise auprès des services de l'État et des collectivités territoriales,
- L'information et la sensibilisation du public sur ces thématiques, à l'échelle du bassin méditerranéen continental français.

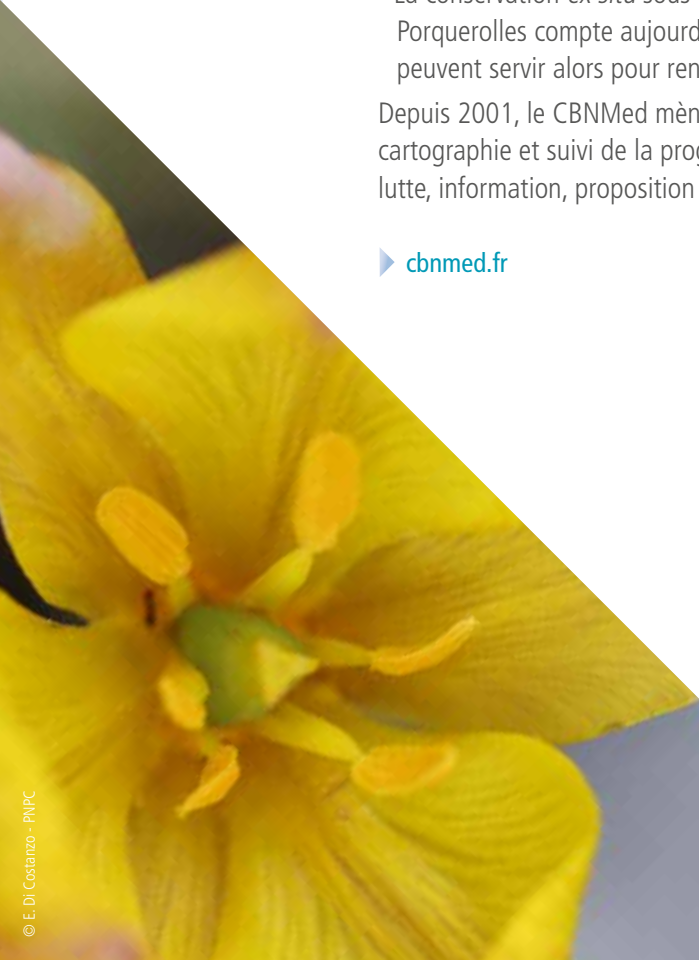
Le conservatoire botanique réalise l'inventaire de la flore et des habitats naturels des régions méditerranéennes continentales françaises : Languedoc-Roussillon et Provence Côte d'Azur. Tous les résultats des campagnes de recensement sont rentrés dans une base de données appelée SILENE.

Le conservatoire identifie les espèces menacées et met en place deux modes de conservation :

- La conservation *in situ* pour sauvegarder les espèces protégées dans leur milieu naturel, en étroite collaboration avec les gestionnaires d'espaces naturels et les communes.
- La conservation *ex situ* sous forme de banque de graines - la banque de semences de Porquerolles compte aujourd'hui plus de 1785 espèces - ou de collections vivantes. Celles-ci peuvent servir alors pour renforcer une population ou restaurer un espace dégradé.

Depuis 2001, le CBNMed mène un programme de « lutte contre les plantes envahissantes » avec cartographie et suivi de la progression des invasions, centralisation et diffusion des méthodes de lutte, information, proposition d'alternatives à la filière horticole.

► cbtnmed.fr



Sauvade

Inspirante

2 • Un territoire d'exception

Le patrimoine naturel du Parc national de Port-Cros

• LES ÎLES •

À TERRE : DES ÉCOSYSTÈMES SINGULIERS

Les deux cœurs terrestres du Parc national sont constitués :

À Port-Cros : de l'île principale d'une superficie de 635 hectares, ainsi que de l'île de Bagaud (63 ha) et des rochers de la Gabinière et du Rascas. Les trois îlots, sous régime de réserve intégrale, bénéficient de la protection inhérente à ce statut.

À Porquerolles : des espaces naturels propriété de l'État qui représentent une surface de 1 000 ha, soit 80 % de l'île ainsi que les îlots et sèches des Sarranier, des Mèdes et du Langoustier.

Du point de vue géologique, le socle de l'archipel des îles d'or (qui comprend également l'île du Levant) est constitué de roches métamorphiques anciennes de gneiss et de micaschistes.



Port-Cros culmine à 196 mètres avec des falaises abruptes dominant la côte sud. L'île qui frappe par son aspect sauvage, est couverte d'un maquis très développé dominé par un peuplement de Pins d'Alep, laissant parfois la place à une forêt de chênes verts ou à la brousse littorale en bordure de mer. Des criques sauvages et trois petites plages donnent accès à la mer.



Des espèces végétales endémiques

La Romulée de Florent, endémique varoise que l'on reconnaît à ses élégantes fleurs violettes, est présente principalement sur les îles de Port-Cros et du Levant. Elle fait l'objet d'une protection à l'échelle régionale.

On trouve sur l'île **des écosystèmes particuliers** comme les rochers et falaises littorales, les dunes d'arrière-plage, quelques zones humides d'eau douce ou saumâtre et un petit barrage au centre de l'île. Les lichens et les champignons sont très bien représentés.


La population animale terrestre de Port-Cros se distingue par des espèces remarquables, dites aussi espèces "reliques", comme le **Discoglosse sarde** et le **Phyllodactyle d'Europe** (Photo ci-contre), respectivement amphibien et petit gecko endémiques de Port-Cros, de Corse et de Sardaigne. L'île abrite également des populations d'invertébrés et de chiroptères qui comptent une grande diversité d'espèces.



L'avifaune comprend plusieurs espèces phares et nicheuses comme le **Faucon pèlerin**, les **Hiboux petit-duc** et **grand-duc**, le **Puffin de Scopoli**, la **Fauvette pitchou**, l'**Engoulevent d'Europe**. Mais aussi le **Puffin Yelkouan**, une des espèces les plus menacées de France, ainsi qu'à l'échelle européenne. Les îles d'Hyères abritent 95% de la population française de **Puffin Yelkouan**, soit environ 2 000 couples.

De nombreux oiseaux migrateurs séjournent au printemps et à l'automne dans l'archipel.






À Porquerolles, la côte nord est composée de magnifiques plages de sable blanc couvertes de pins, de bruyères et de myrtes odoriférants. La côte sud, comme à Port-Cros est abrupte. En revanche, Porquerolles offre une grande variété de paysages allant du maquis aux plaines fertiles et cultivables, avec des vergers, des potagers, des domaines viticoles, etc. Elle culmine au sémaphore à 142 mètres.

La richesse végétale

L'île abrite également plusieurs espèces rares, dont la Dauphinelle de Requien, aux fleurs bleu violacé, endémique des îles d'or.

La faune terrestre patrimoniale et remarquable de Porquerolles est identique (sauf le Discoglosse sarde) à celle de Port-Cros. L'île abrite toutefois une colonie de reproduction de Murin à oreilles échancrées, espèce de chiroptère protégée et rare sur la façade méditerranéenne. L'île de Porquerolles présente un intérêt majeur pour cette espèce car les colonies de reproduction sont rares pour la région.



La flore¹ des deux îles est riche de plus de 700 espèces terrestres,

La faune compte **144** espèces d'oiseaux (dont 40 espèces nicheuses).

1. Flore vasculaire = hors lichens et bryophytes (mousses)

UNE BIODIVERSITE MARINE EXCEPTIONNELLE

Premier parc marin d'Europe¹, le Parc national de Port-Cros préserve depuis 1963 la quintessence de la biodiversité marine et côtière de ses eaux.

Avec 500 espèces d'algues, 180 espèces de poissons et de nombreux invertébrés, son espace marin offre une grande variété paysagère avec deux principaux écosystèmes particulièrement riches :

L'herbier de Posidonie qui s'étend jusqu'à une quarantaine de mètres de profondeur. Cette formation végétale est non seulement un lieu de vie et d'alimentation pour de nombreux poissons, mais aussi une frayère (lieu de ponte) et une nurserie (lieu de vie des juvéniles). Son rôle est reconnu sur le plan biologique et les aspects de conservation des zones sableuses côtières. C'est aussi un atout précieux pour lutter contre le changement climatique puisque cet écosystème piège le dioxyde de carbone dans ses sédiments et constitue ainsi des puits de carbone.

La posidonie ?
Une plante et pas une algue !

Benthique :
qui vit au fond des eaux.

Pélagique :
qui vit près de la surface

Le coralligène se développe sur les roches à partir d'une vingtaine de mètres de profondeur. Il est constitué de nombreux invertébrés fixés comme les colonies de Gorgones, de Bryozoaires et d'Éponges. Il abrite des populations importantes de Mérou brun et autres espèces benthiques permanentes ou saisonnières. La qualité de ses paysages et la richesse de sa biodiversité sont les raisons de son attrait pour les plongeurs. Les îles et îlots sont baignés dans le courant «liguro-provençal» qui apporte une formidable richesse planctonique avec son cortège de chaînes alimentaires pélagiques. Il n'est pas rare en effet de croiser autour des îles des mammifères marins, dont le Grand dauphin.

La richesse du milieu et **la qualité de ses paysages** s'illustrent aussi avec les tombants, les secs - cette géographie sous-marine née des processus géologiques - tout comme les affleurements rocheux et les petits fonds sableux couleur de lagon qui ont chacun leur écosystème propre et leur fonction...

500 espèces
d'algues,
180 espèces
de poissons



1. Créé 6 mois après celui de la Vanoise qui fut, en juillet 1963, le premier parc national en France.

Les grandes profondeurs du Parc national, refuge des cétacés

L'espace sous-marin du Parc national ce sont aussi ses grandes profondeurs et notamment le canyon des Stoechades qui descend à 3000 mètres. La topographie et la biodiversité de cette vallée sous-marine profonde et étroite offre des conditions favorables aux cétacés qui y trouvent un espace refuge, où se nourrir, et un environnement propice à leur reproduction.

C'est la raison pour laquelle le territoire marin du Parc national de Port-Cros fait partie intégrante du Sanctuaire Pelagos, espace maritime de 87 500 km². Celui-ci fait l'objet d'un accord entre la France, la Principauté de Monaco et l'Italie pour la préservation des mammifères marins qui le fréquentent et sont soumis aux nombreuses perturbations provenant des activités humaines.

Le Parc national de Port-Cros, chargé par le ministère de la Transition écologique de l'animation de la partie française du Sanctuaire Pelagos est donc très engagé dans la protection des cétacés de Méditerranée.

► Voir Sanctuaire Pelagos (Voir P. 90)

Jadis, avec la Corse et la Sardaigne,
l'archipel des îles d'or était relié
au massif des Maures.
Il en a été isolé par la montée
progressive du niveau
de la mer après la fonte
des glaces
il y a environ
20 000 ans.



© Equipe de Port-Cros - PNIC



© M. Colombe



© E. Pouquet

© F. Lairy & T. Roger - Regard du vivant



• LE TERRITOIRE LITTORAL •

LES PAYSAGES

des îles se répliquent en miroir sur la rive continentale du Parc national, avec ses criques et ses anses. À l'ouest, la côte est dentelée de La Garde à la presqu'île de Giens ; mais aussi, plus à l'est, de Brégançon au cap Camarat. On y retrouve aussi de magnifiques plages qui ourlent le littoral avec, au centre, le double tombolo de la presqu'île de Giens à Hyères¹, une formation géologique rarissime : il n'en existe que cinq au monde.

Genêt à feuilles de Lin



DES MILIEUX ET DES ESPÈCES SPÉCIFIQUES

La richesse du patrimoine naturel de ce territoire littoral s'exprime à travers ses différents milieux dunaires, y compris les pinèdes d'arrière-plage, avec notamment sur le double tombolo une flore vestigiale², rarissime et très menacée par la fréquentation, le nettoyage mécanisé des plages et le recul du trait de côte.

C'est aussi l'extraordinaire variété de ses zones humides : zones d'eau salée des Salins d'Hyères avec une formidable diversité ornithologique et des espèces végétales rares comme le Tamaris d'Afrique... Mais aussi les espaces d'eau douce des plaines littorales humides allant du Plan de La Garde et du Pradet à la Lieurette et Macany à Hyères. Ainsi que tous les petits ruisseaux côtiers dotés d'une faune et une flore très riches bien adaptées à ces milieux variables.

C'est également le littoral rocheux avec un grand nombre d'espèces endémiques comme le Statice nain ou en limite d'aire de répartition, la Passerine hérissée. Enfin, les forêts sèches de chênes-lièges et les pinèdes d'arrière-plage constituent une unité paysagère spécifique, avec son cortège de flore et de faune, en particulier d'insectes. Parmi les plantes très rares présentes sur ce territoire :

le Genêt à feuilles de Lin, l'Adénocarpe de Toulon, l'Euphorbe arborescente et le Palmier nain.



© H. Serre - Hyères photo numérique

Le double tombolo de la presqu'île de Giens

À la différence des îles, la côte littorale donne à voir les architectures de villégiature de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècles, avec notamment les grands domaines et châteaux du cap Bénat, de La Croix Valmer et du cap Camarat, mais aussi les villas Belle-Époque édifiées par les soyeux de Lyon qui se mêlent au bâti contemporain et à la végétation des jardins suspendus en balcon sur le large.

1. La presqu'île de Giens est reliée au continent par deux cordons sableux à l'est et à l'ouest séparés par une zone de salins (Les Pesquiers).
2. Vestige des splendeurs d'antan



Euphorbe arborescente

Et puis, entres les îles
et ce littoral jadis reliés...
au milieu de ce foisonnement
de vie marine
auquel d'ailleurs elle participe,
il y a une autre histoire
qui se raconte...
Une histoire de mémoire,
auréolée de mystère,
qui se conjugue à tous les temps
du passé et constitue
une autre richesse exceptionnelle
de ce « meritoire »...

c'est le **patrimoine immergé**

du Parc national de Port-Cros...

(Voir P 27.)

Meritoire

La notion de **meritoire** ou **merritoire**
est apparue depuis quelques années
pour qualifier les espaces maritimes
au même titre que le mot territoire désigne
les espaces terrestres.

Cf : « De la mer au meritoire :
faut-il aménager les océans ? »
du géographe Jean Ollivro.

Le patrimoine culturel du Parc national de Port-Cros

Le Parc national possède un patrimoine historique considérable, illustré par des vestiges romains, des épaves, mais aussi une vingtaine de forts militaires, des phares et des villas maritimes antiques.

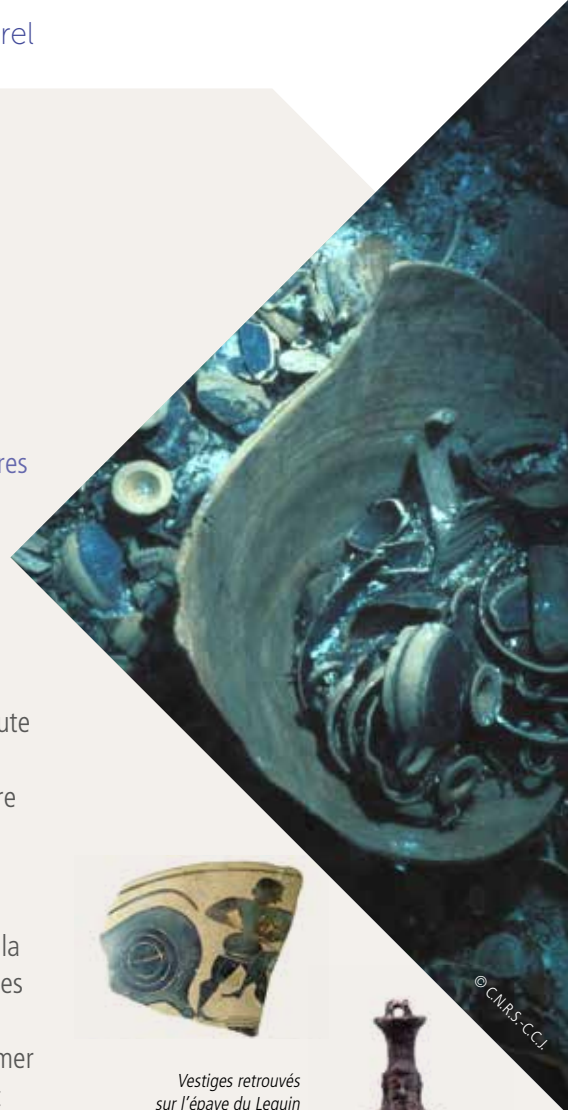
• LES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES •

Pour qui s'intéresse à l'histoire, ce territoire invite à un extraordinaire voyage dans le temps qui commence dans l'antiquité alors que Massilia (Marseille) toute proche est une colonie grecque phocéenne. Le commerce maritime est alors intense en Méditerranée et des navires viennent régulièrement s'abriter ou faire relâche dans les îles.

L'épave du *Lequin* à Porquerolles (entre autres) témoigne de cette activité : le navire transportait des vases grecs destinés à l'extrême Orient.

Les premières traces de villages insulaires (-100 av JC) se trouvent à l'anse de la Galère à Porquerolles et marquent le début de la mise en valeur agricole des îles pendant la période romaine.

Sur le littoral, à la même période, l'exemple de la Villa Pardigon à La Croix Valmer atteste du développement des domaines agricoles romains. Édifiée entre 20 et 40 ans après J-C, sur 3 500 m², elle fut l'une des plus grandes villas maritimes romaines du littoral gaulois.



Vestiges retrouvés sur l'épave du *Lequin*



La cité archéologique d'Olbia (Hyères)

À Hyères, Olbia « la bienheureuse », comptoir maritime grec fortifié fondé au IV^e siècle avait vraisemblablement pour fonction d'assurer escale, abri, protection militaire et accostage de navires de commerce. La cité archéologique d'Olbia est la seule du littoral méditerranéen à avoir été totalement préservée, ce qui le rend exceptionnel.

Il se visite¹ et l'on trouve sur place, côté mer, l'un des dix sentiers sous-marins du Parc national.

1. Voir le site de l'office de tourisme de Hyères

▶ Voir la fresque des patrimoines culturels du Parc national au fil du temps

Les amphores du sentier sous-marin de la pointe du Bouvet (Tour fondue)

• LES ÉPAVES, PATRIMOINE IMMERGÉ INESTIMABLE •

Situé sur la route qui relie l'Italie à l'Espagne, le domaine marin du Parc national, cette petite mer intérieure qui enveloppe l'archipel des îles d'or, occupe depuis la plus haute Antiquité une position stratégique pour la navigation en Méditerranée. Lieu de passage, refuge, lieu de ravitaillement ou d'embuscade, cet espace exposé aux vents violents dont la traversée peut s'avérer périlleuse a été le théâtre de batailles maritimes et de nombreux naufrages, ce qui explique le nombre incroyable d'épaves présentes dans ses fonds marins. On en recense 46¹ visibles dans l'aire maritime adjacente. Épaves de navires, mais aussi d'avions.

1. Datant de l'Antiquité à l'époque contemporaine.

► Voir la carte des épaves

46 ÉPAVES

Vous voulez en savoir plus ?

Découvrez l'article de Luc Long¹, pionnier de l'archéologie sous-marine en France, qui a fouillé pendant de nombreuses années les eaux du Parc national de Port-Cros et dénombré 75 sites entre les îles, le cap Benat et la presqu'île. Cet article passionnant est paru en 2004 dans les Travaux scientifiques du Parc national de Port-Cros.

1. Découvreur du buste de César dans le Rhône, conservateur honoraire du patrimoine, au Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines (DRASSM).

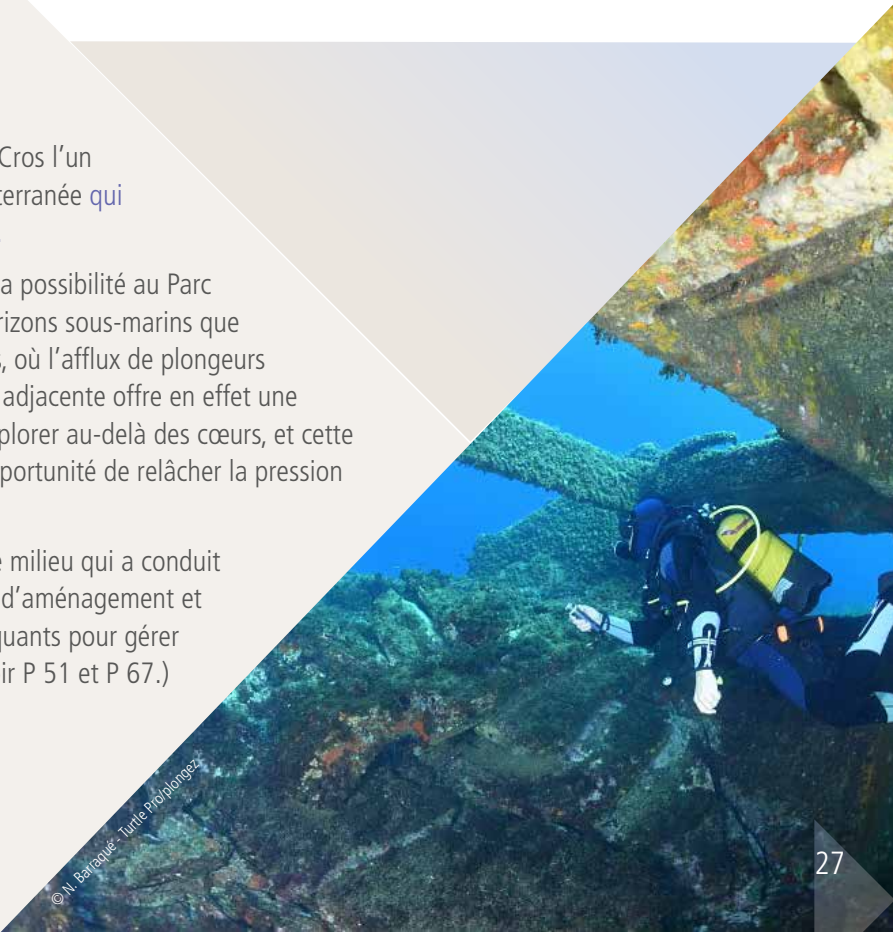
► Voir l'article des Scientific Reports

Un haut lieu de la plongée...

Cet ensemble faune, flore, paysages et patrimoine immergé font du « meritoire » du Parc national de Port-Cros l'un des hauts-lieux de la plongée en Méditerranée qui attire des pratiquants du monde entier.

L'extension de son périmètre a ouvert la possibilité au Parc national de faire découvrir d'autres horizons sous-marins que ceux des îles et en particulier Port-Cros, où l'afflux de plongeurs n'a cessé d'augmenter. L'aire maritime adjacente offre en effet une multitude d'autres sites et épaves à explorer au-delà des cœurs, et cette incitation à les découvrir constitue l'opportunité de relâcher la pression sur les cœurs marins.

Une pression importante exercée sur le milieu qui a conduit le Parc national à choisir des solutions d'aménagement et d'approche partenariale avec les pratiquants pour gérer durablement cette activité de loisir. (Voir P 51 et P 67.)



mémoire





foisonnement

• LES FORTS ET BATTERIES •

Fort du Grand
Langoustier

Il existe plus d'une vingtaine de forts et batteries visibles dans la rade d'Hyères. Ces fortifications fondues dans la roche et le paysage sont les témoins d'une histoire dure et mouvementée. Certains sont en ruines, d'autres en rénovation ou transformés en espaces d'accueil.

Seuls trois forts sont ouverts au public : l'Estissac à Port-Cros, Sainte Agathe à Porquerolles et depuis 2023 le fort du Pradeau à la presqu'île de Giens, entièrement restauré et aménagé pour devenir la porte d'entrée du Parc national de Port-Cros (Voir P 69.)

Découvrir cet autre volet patrimonial du Parc national de Port-Cros, c'est ouvrir de nouvelles fenêtres sur l'histoire de ce territoire, car il révèle le rôle stratégique de ces constructions, tantôt abri pour les navigateurs, repère de brigands ou sentinelle avancée pour la surveillance du port militaire et de la rade de Toulon.



Le phare
du cap d'Arme

• LES PHARES •

Il faut y associer les nombreux phares et balises qui jalonnent les côtes du territoire du Parc national et constituent un patrimoine maritime majeur.

On compte **cinq** phares qui assurent la sécurité de la navigation dans cet espace aux rivages torturés. Parmi eux, le phare de Porquerolles appelé le **cap d'Arme**, porte à 29 milles (54 km) au large. **Il est l'un des plus puissants de Méditerranée.**

© Ch. Gérardin - PNPC

© Ch. Gérardin - PNPC

Le patrimoine immatériel du Parc national de Port-Cros

Au-delà de la part visible des patrimoines du Parc national de Port-Cros, celui-ci est riche d'un **patrimoine moins connu** : l'immatériel. Il intègre plusieurs composantes, à commencer par :

• L'HISTOIRE HUMAINE •

De cette histoire-là, le territoire du Parc national a gardé la trace de toute la diversité des usages anciens qui l'ont façonné ; usages commerciaux et militaires avec les épaves, les forts et batteries comme autant de jalons des architectures militaires entre le XV^e et le XX^e siècle.

UN PASSÉ RELIGIEUX, AGRICOLE... ET INDUSTRIEL

Mais il témoigne aussi d'autres occupations notamment la **présence religieuse**.

Dans les îles elle se caractérise à travers les vestiges des anciens établissements monastiques du ménage Notre-Dame à Port-Cros et l'ermitage des moines chrétiens du V^e siècle sur la falaise des Mèdes à Porquerolles aujourd'hui enveloppés de forêts. Sur la presqu'île de Giens, le sanctuaire d'Aristé, créé par les Grecs à la fin du deuxième siècle avant notre ère, est à ce jour le seul sanctuaire connu dans tout le monde grec qui soit dédié à Aristée.

*Le ménage
Notre-Dame à Port-Cros*

Les îles attestent aussi d'un **passé agricole** depuis l'époque antique et industrielle à la fin du XVIII^e siècle. Il subsiste de ces périodes de l'histoire des éléments d'architecture tels que les ruines de la Galère, village phocéén d'agro-pêcheurs sur Porquerolles. La présence de peuplements anciens d'oliviers ensauvagés et de chênes lièges dans les fonds des vallons, ainsi que les traces de fermes romaines qui témoignent aussi d'un long passé agricole, encore très présent sur Porquerolles et sur le littoral. On trouve par ailleurs les vestiges de grands domaines agricoles sur le continent avec la villa gallo-romaine de Saint-Michel à La Garde et la Villa Pardigon, déjà évoquée, à La Croix Valmer.



Quant aux vestiges des usines de soude de Port-Man à Port-Cros et du Langoustier à Porquerolles (carte postale ci-contre), ils sont la mémoire plus secrète et moins visible du passé industriel de l'archipel.

L'île du Levant, garde quant à elle les traces d'un passé douloureux, celui de la colonie agricole devenue un bagne pour enfants, un épisode singulier à découvrir dans le livre de Claude Gritti « Les Enfants du Levant ».



Cliché Gautier, tabacs 15 - PORQUEROLLES - Les Ruines de la fabrique (Langoustier) Gautier édit

© DR

Le port des Oursinières au Pradet



© H. Bergère

L'histoire humaine c'est encore, et bien sûr, **une dimension maritime** avec vingt siècles de navigation militaire, de commerce et de pêche.

La tradition reste présente avec la persistance d'une activité de pêche artisanale aux petits métiers avec sa flotte de pointus, barquettes et ses ports patrimoniaux des Oursinières (au Pradet), du Niel et de la Madrague à Giens.

LA FORCE INSPIRATRICE DU TERRITOIRE

Le patrimoine immatériel c'est aussi... l'art de vivre et la force inspiratrice de ce territoire qui ont nourri un fort dynamisme créatif : qu'il soit littéraire, pictural, cinématographique.

Saviez-vous, par exemple que Port-Cros fut l'île des des écrivains au début du XX^e siècle grâce à de grands auteurs de la Nouvelle Revue Française tels Jules Supervielle, Henri Michaux, Marcel Jouhandeau, Jacques Audiberti, Marcel Arland, etc. venus s'installer en Robinson au fort de la Vigue à l'invitation du directeur de la NRF Jean Paulhan. Une aventure et une émulation artistiques qui continuent d'être célébrées et partagées chaque année en septembre lors des Rencontres de Port-Cros¹.

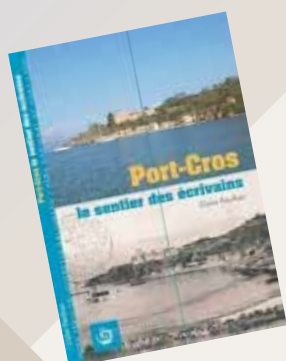
Les visiteurs sont par ailleurs invités tout au long de l'année à remonter le fil de l'histoire en suivant Le Sentier des écrivains créé par le Parc national de Port-Cros pour découvrir l'île à travers les endroits aimés de ces auteurs.

Beaucoup d'autres artistes peintres, musiciens, poètes, plasticiens*... séduits par sa lumière, sa beauté et son caractère sont venus au bord de ce petit coin de Méditerranée pour s'y ressourcer, en restituer la magie ou simplement s'en inspirer...

Ces patrimoines sont autant de richesses que le Parc national s'emploie à faire découvrir à travers différentes propositions : des sentiers, des rencontres, des visites, des expositions, des projections... mais aussi, depuis la mise en œuvre de la Charte, des résidences d'artistes et des publications, etc.

Un tout du domaine du sensible qui constitue l'essence du Schéma d'interprétation du territoire (Voir P 70.)

1. Organisée par l'association des amis de Port-Cros et l'éditrice Claire Paulhan, petite-fille de Jean Paulhan.



Entretien avec les écrivains dans les jardins du Manoir lors des Rencontres de Port-Cros



* Les écrivains Joseph Conrad, F. Scott Fitzgerald, André Gide, Jean Cocteau, Colette, Henry Bordeaux, Paul Bourget, Edith Wharton...

Les peintres Paul Signac, Théo Van Rysselberghe, Henri-Edmond Cross, Jean Fautrier, le peintre et photographe Jacques-Henri Lartigue, et tous les artistes invités de la Villa Noailles à Hyères

Un pionnier

► **En 1979**, c'est à Port-Cros qu'a vu le jour **le premier sentier sous-marin de France**.

Le principe ? Un parcours jalonné sous l'eau par des panneaux explicatifs immergés que l'on suit depuis la surface, équipé de palmes, masque et tuba, pour découvrir la flore et la faune sous-marines méditerranéennes des petits fonds marins. Des visites libres ou guidées. Aujourd'hui, il existe **neuf autres sentiers sous-marins** dans le périmètre maritime du Parc national de Port-Cros. (Voir P 71.)

► C'est à **Port-Cros, toujours, que la première charte de la plongée française fut signée en 1994**.

Une vingtaine d'établissements se sont alors engagés volontairement à limiter la fréquentation sur site, et à veiller à ce que le comportement des plongeurs soit respectueux de l'environnement sous-marin. Depuis, les principes de cette charte sont repris dans toute la France. Pour plonger à Port-Cros, il est obligatoire d'y souscrire. (Voir P 52.)

► Le Parc national de Port-Cros a été, dès **1996, l'un des site pilotes français de la démarche Natura 2000**, (Voir P 88) réseau écologique européen de sites naturels identifiés pour leur richesse environnementale.



mer

- ▶ Le Parc national est par ailleurs, depuis sa création en **1999**, l'animateur de la partie française du **Sanctuaire PELAGOS, pour la protection des mammifères marins en Méditerranée**. (Voir P 90.)
- ▶ Le Parc national **est un pionnier de la protection de la posidonie** à travers notamment la création du GIS (Groupement d'Intérêt Scientifique) ¹. **Il est aussi à l'origine du Groupe d'Etudes sur le Mérrou (GEM), et du GIS3M devenu l'association MIRACETI** (Connaissance et conservation des cétacés).
1. Voir l'article des Scientific Reports
- ▶ Il est **membre fondateur de MedPAN**, le réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée. (Voir P 88.)
- ▶ Et, depuis 2001, il est **la première Aire Spécialement Protégée d'Importance Méditerranéenne (ASPIM) française**. Les ASPIM étant des « sites d'importance dans la conservation des constituants de la diversité biologique dans la mer Méditerranée, contenant les écosystèmes spécifiques à cette mer ou les habitats liés à des espèces menacées ».
- ▶ **Depuis 40 ans, l'île de Porquerolles réutilise ses eaux usées** pour irriguer en goutte-à-goutte 17 hectares de vergers d'oliviers et de figuiers, ainsi qu'une aire de maraîchage dans la plaine de Porquerolles. L'île, second cœur du Parc national de Port-Cros, réutilise ainsi 10 % de ses eaux usées contre 1% sur tout le territoire français.

Son expertise internationale, fruit de cette longue expérience, explique le rôle emblématique que le Parc national de Port-Cros joue aujourd'hui en Méditerranée et bien au-delà...

attrait

concertation

3 • Comprendre les enjeux

L'ensemble de ces patrimoines font du Parc national de Port-Cros ce qu'il est : un espace d'exception.

La problématique à laquelle ses gestionnaires sont confrontés est que ce caractère exceptionnel en fait **un lieu d'attraction majeur ...**

Or, le Parc de Port-Cros - comme tous les parcs nationaux - n'a pas vocation à être ou devenir un sanctuaire, mais au contraire à **préserver ET accueillir le public.**

Avec cette particularité - par rapport à d'autres espaces protégés - qu'il s'agit d'une zone habitée, avec des activités, une économie basée sur le tourisme, qui génèrent une affluence en constante augmentation et aujourd'hui, en particulier sur Porquerolles, une charge touristique excédant sa capacité.

Son défi depuis 60 ans est précisément de concilier protection, accueil, mais aussi transmission de ses patrimoines. Non plus seulement sur les îles, mais aussi à l'échelle de son territoire littoral et marin. Pour cela, l'établissement est aujourd'hui amené à jouer un rôle d'animateur et travaille sur chaque projet **en concertation** avec les acteurs locaux pour parvenir à terme à une gestion partagée du territoire.

Voilà à quoi sert la charte : donner un cadre, un plan d'action, des outils, afin d'accompagner le territoire, ses habitants et ses acteurs vers un développement plus durable et plus solidaire, en tenant compte du changement global qui est à l'œuvre.



transmission

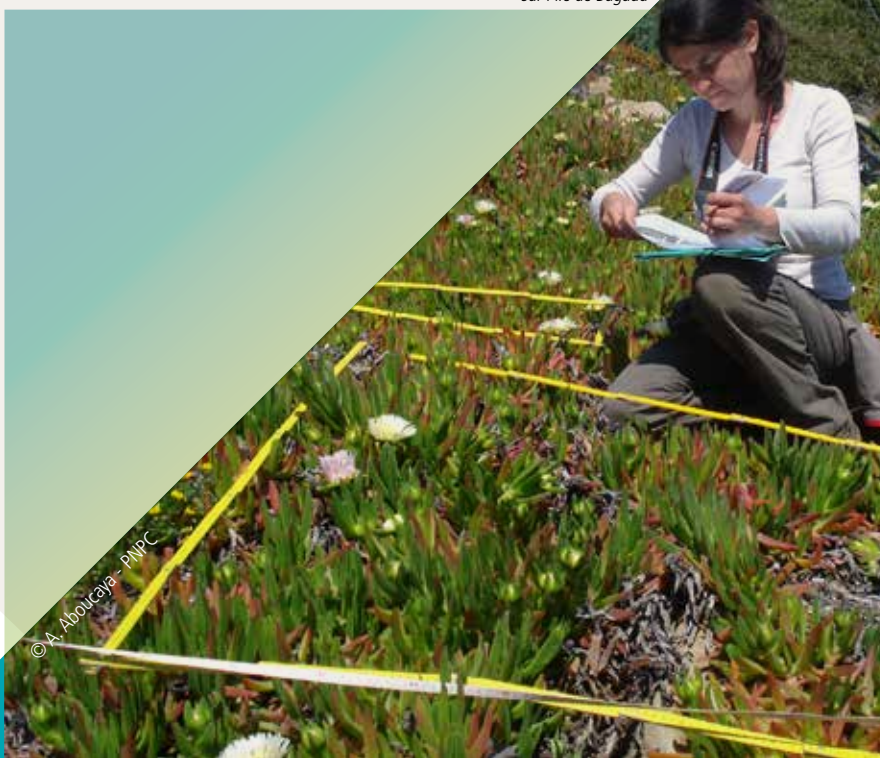
4 • Comment connaître, préserver et transmettre ?

Acquérir des connaissances et les partager

• LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITÉ •

Au sein du Parc national de Port-Cros, tout ce qui a trait à la connaissance du milieu naturel, depuis l'acquisition des données jusqu'à la valorisation scientifique, est géré par **le service Connaissance pour la Gestion de la Biodiversité**. L'activité scientifique consiste à acquérir des connaissances par des inventaires, suivis, observatoires, études et recherches sur les thématiques terrestres et marines, faune et flore, ou relatives aux sciences humaines et sociales.

*Inventaire floristique
sur l'île de Bagaud*



© A. Aboucaya - PNPC

Identifier les sites et les enjeux...

« Les données, explique **Alain Barcelo, chef du service**, on les acquiert pour avoir une meilleure connaissance de la richesse du territoire, connaître la biodiversité de manière à essayer de la conserver intelligemment pour sa valeur propre, comme pour sa valeur économique ».

L'extension du périmètre du Parc national a donc amené les chercheurs à sortir des cœurs pour aller identifier les sites et donc les enjeux biologiques sur le reste du territoire, à terre, comme en mer.

Un exemple :

« Au-delà des cœurs, on recherche et on identifie les zones de frayère, de reproduction, de nurseries de l'aire maritime adjacente pour savoir comment protéger ces sites essentiels à la survie des espèces. »

... et partager son expertise

« Mais acquérir des connaissances sert aussi à accompagner le développement durable du territoire. Car on est aujourd'hui appelé à donner des avis concernant l'impact de projets d'aménagement sur la biodiversité. On conseille, on préconise en fonction des chantiers : travaux dans les ports, chantiers littoraux, entretien des plages, etc. Et tout ce que l'on a fait jusqu'ici dans les cœurs va servir au reste du territoire. »

Inventaire des lichens
dans le cadre du projet Stoechas par
M. Bertrand et J. Valance
à La Croix Valmer

Cette connaissance de la biodiversité terrestre du territoire est complétée par Le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles qui apporte son soutien depuis 2019 au Parc national pour réaliser la cartographie des habitats naturels de l'aire optimale d'adhésion.

Dune du tombolo
recouverte de Lis de mer



STOECHAS

Dernier projet en date portant sur l'acquisition de données sur le terrain : [le projet Stœchas](#). Il s'agit d'un inventaire naturaliste faune et flore terrestres conduit sur cinq ans, non pas sur les îles, mais cette fois à l'échelle de l'aire optimale d'adhésion.

Une [étude de grande ampleur](#) financée par la fondation Prince Albert II de Monaco à hauteur de 875 000 euros.

Son ambition est de faire le lien entre les espèces végétales ou animales et leurs habitats pour favoriser une approche écosystémique permettant de préserver cette fragile diversité.

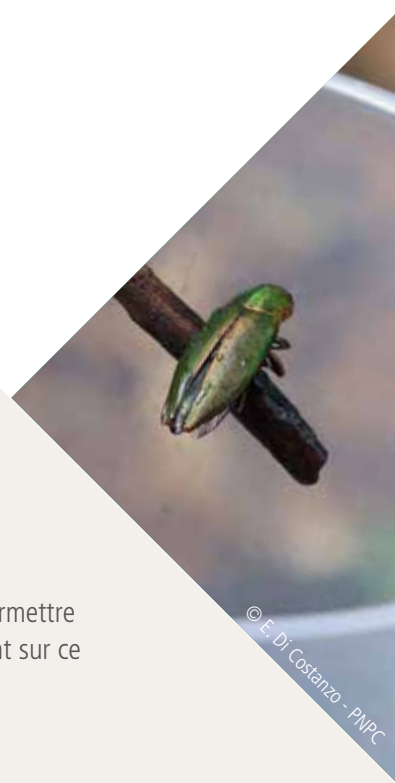
Cet inventaire va directement bénéficier aux communes adhérentes puisqu'elle va leur apporter une meilleure connaissance de la biodiversité de leur territoire et donc leur permettre de mieux la gérer grâce aux préconisations des dizaines de spécialistes qui interviennent sur ce projet.

► [Voir la plaquette](#)

« Étudier les habitats, permet de retrouver les groupes faunistiques en fonction des milieux naturels où ils vivent. Une carte d'habitat permet, pour tout ce qui est projet de développement durable, d'avoir la connaissance du terrain afin de protéger ces habitats et les espèces qu'ils abritent ».

Sylvia Lochon,
conservatrice du Conservatoire botanique
national méditerranéen de Porquerolles.

► [Voir un exemple de carte des habitats](#)



© E. Di Costanzo - PNPC

Relevé de piège à
insectes dans
le cadre du projet
Stoechas

La stratégie

Tout ce qui est initié et réalisé dans le domaine scientifique au sein du Parc national de Port-Cros découle de la Stratégie scientifique de l'établissement.

C'est un document¹ qui **définit les besoins** dans ce domaine et **retient des axes prioritaires** d'intervention pour l'ensemble des disciplines : **biologie, écologie, économie, géographie, sociologie.**

1. Élaboré et mis en œuvre par le service Connaissance pour la Gestion de la Biodiversité.

Son ambition ?

Anticiper les **problématiques** d'évolution des territoires et des sociétés et donc les mesures de gestion adaptées.

Valoriser l'**efficacité des travaux** antérieurs comme les efforts tournés vers le futur.

Faire connaître le Parc national comme un territoire de recherche de haut niveau.

Les inventaires et suivis scientifiques sont conduits à terre comme en mer



scientifique

du Parc national de Port-Cros

La nouvelle stratégie scientifique 2023-2032

Elle concerne l'ensemble du territoire du Parc national. Mais ses préconisations scientifiques sont cohérentes et potentiellement applicables sur l'ensemble de l'aire optimale d'adhésion.

Cette nouvelle stratégie est marquée par une vision qui évolue sur la place de l'humain :

« Dans la nouvelle stratégie scientifique, l'humain, un vivant parmi les autres vivants, est pleinement intégré à l'écosystème. Sa place y est envisagée, comme les autres espèces, à travers ses fonctions de prédateur, de perturbateur, mais aussi de destinataire d'informations et de services venant des autres vivants, de gestionnaire, de protecteur, de passeur de savoir, etc. L'approche écosystémique est un guide pour l'ensemble du document. L'éthique « évocentrée » est retenue : tout y est envisagé au prisme du maintien des fonctionnalités écologiques et des dynamiques évolutives. Il s'agit d'aborder les questions qui se posent en n'oubliant jamais que, tant du fait des changements globaux majeurs, que du fait des relations qu'elles tissent entre elles et des processus qui les unissent ou les font interagir, toutes les espèces - en ce compris l'humain - participent aux lois de l'évolution.

L'objectif scientifique du Parc national est de comprendre ces lois, d'en identifier les manifestations concrètes et de veiller à en garantir le fonctionnement. »

• LA VALORISATION DES CONNAISSANCES •

GEO NATURE

Les connaissances acquises sur le terrain, le Parc national s'emploie à les partager pour qu'elles puissent servir au plus grand nombre. Cette valorisation passe par le service **Systèmes d'information** de l'établissement qui structure et gère la base de données, qu'elles concernent la biodiversité ou non (patrimoine, usages, agriculture...). La plupart des données naturalistes va par exemple pouvoir être exploitée sur **GeoNature**, outil de saisie et de consultation développé en inter-parcs et accessible à des fins professionnelles.

Cet outil permet d'intégrer les données apportées par les agents de terrain et tous les partenaires qui travaillent dans le domaine naturaliste sur le territoire. À terme, GeoNature sera accessible au public, via un module « atlas » qui permettra de visualiser la richesse du vivant sur le territoire. Et dans un futur plus ou moins proche, le grand public pourrait entrer directement des données sur le terrain, depuis smartphones ou tablettes, sur le principe de la science participative.

LA CARTOGRAPHIE

Autre mode de diffusion des données : la **cartographie** qui offre d'autres possibilités d'interprétation et d'analyse.

Exemple : En croisant ou en superposant des cartes, on peut obtenir des tendances ou travailler sur l'évolution et la répartition des espèces.

CAPEL

Pour améliorer la collecte de données en vue d'apporter des éléments de réflexion sur une meilleure gestion du territoire, de nombreux outils sont déployés par le service Systèmes d'information.

C'est le cas de CaPeL (Carnet de plongée en ligne Voir P 51) qui permet de mieux connaître la fréquentation des sites de plongée, ou d'autre part, le système de comptage des débarquements sur les îles qui permet d'évaluer avec précision la fréquentation insulaire.

De nombreux autres dispositifs sont, ou seront mis en place sur le territoire permettant de mieux l'appréhender et aider à la décision.

TRAVAUX SCIENTIFIQUES DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS

La valorisation passe également par la revue scientifique éditée depuis 1975 par le Parc national de Port-Cros.

► Voir les Scientific Reports of Port-Cros National Park

Les résultats publiés chaque année, sous la forme d'un article original, d'une note brève ou d'un résumé, concernent des domaines variés allant du génie écologique à la biologie marine, en passant par les sciences humaines et sociales. Faune et flore marines, faune et flore terrestres, Sciences de la Terre, Sciences Humaines, Écologie/Développement durable, tous les thèmes sont présents.



ABC de La Croix Valmer :

quand le Parc national accompagne une commune partenaire

La commune de La Croix Valmer, signataire de la Charte du Parc national de Port-Cros s'est engagée en 2021 dans la démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale qui donne la possibilité aux collectivités locales de connaître, préserver et valoriser leur patrimoine naturel. L'ABC vient compléter les inventaires naturalistes déjà réalisés, il permet de prospecter des secteurs qui requièrent une attention particulière et de mieux prendre en compte la biodiversité dans les projets d'aménagement.

C'est aussi l'occasion d'impliquer les habitants dans un projet de science participative.

Le Parc national a appuyé le dossier de La Croix Valmer auprès de l'Office français de la biodiversité qui a été retenu et a bénéficié d'un financement.

« Les connaissances acquises dans le cadre de l'inventaire Stoechas (Voir P 41) seront intégrées dans les bases de données, elles serviront à alimenter la stratégie scientifique et dégager des priorités de conservation. »

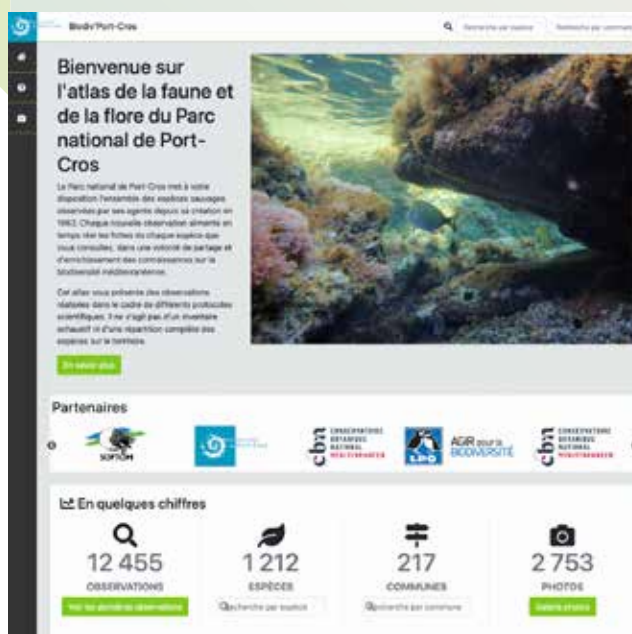
David Poncin,
chef du service Systèmes
d'information.



© T. Lebard - PNPC
Inventaires de
Syrphes réalisés
sur le site Pardigon
à La Croix Valmer



Le module « atlas » de Géonature, un outil « open source » qui permet de diffuser de manière interactive les données naturalistes du Parc national.



Les données de biodiversité saisies sur le territoire sont reversées à l'échelle nationale au SINP (Système d'Information de l'inventaire du Patrimoine Naturel) géré par le Muséum national d'histoire naturelle et sont consultables via OpenObs.

• LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE CULTUREL, MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL •

Le nécessité d'acquérir des connaissances, ne se limite pas aux seuls patrimoines naturels. En effet, plusieurs services du Parc national de Port-Cros travaillent de façon transversale sur la connaissance des patrimoines culturels, matériels et immatériels du territoire du Parc.

Un état des lieux a notamment été réalisé en 2018 par une historienne archéologue.

Mais le territoire n'est pas d'un côté naturel et de l'autre culturel... c'est un tout qui donne à cet espace singulier son caractère et son identité. Et c'est ce qui fonde la démarche d'élaboration d'un schéma d'interprétation dans laquelle le Parc est engagé depuis le début des années 2000. Cet outil qui vise à faire émerger une offre de découverte cohérente d'un territoire s'appuie sur la signification, le sens profond et la valeur de ses patrimoines.

Un premier Schéma d'interprétation a été réalisé en 2004 sur les cœurs de parc. L'adhésion des nouvelles communes à la Charte du Parc, a rendu nécessaire l'actualisation de ce document. Une nouvelle démarche a été lancée en 2020 à l'échelle du territoire élargi. (Voir P 70.)

► [Voir le document réalisé en 2018](#)

Le patrimoine immatériel c'est notamment les savoir-faire et connaissances des habitants du territoire comme ici, à Giens, le pêcheur et charpentier de marine René Astier, qui, le dernier a perpétué la tradition de la tencho : la teinture des filets à l'écorce sur le site patrimonial du petit port du Niel où se trouve encore le chaudron d'origine.



Entretien et restaurer

• L'ENTRETIEN DU DOMAINE FORESTIER •

Le Parc national gère un important patrimoine naturel terrestre qui, contrairement, au patrimoine marin fait l'objet de travaux d'entretien, essentiellement pour accompagner le développement forestier, la lutte contre les espèces invasives ainsi que l'amélioration de la sécurité des biens et des personnes.

La gestion forestière des îles de Port-Cros et Porquerolles s'articule sur les principes fondamentaux des parcs nationaux de France et notamment sur leur caractère d'espace de protection permettant le suivi de l'évolution des successions naturelles. De ce fait, aucune filière de production de bois n'est établie sur les îles.

Sur ces îles - cœurs de Parc, épargnées par les incendies majeurs depuis plus de cent ans, le maintien opérationnel des ouvrages de lutte contre les incendies est une priorité absolue.

À Porquerolles les plaines agricoles jouent le rôle de pare-feu. S'y ajoutent des espaces débroussaillés qui permettent aux services de secours d'intervenir dans les meilleures conditions. Ces travaux sont complétés par la mise en pâturage de parcelles forestières et agricoles par des ânes. Ce qui permet de réduire le débroussaillage mécanique.

Pour l'entretien du domaine forestier des îles et du cap Lardier, le Parc fait aussi appel à des apprentis, futurs professionnels ainsi qu'aux stagiaires d'une association d'insertion afin de leur transmettre des savoir-faire respectueux des écosystèmes. Les chantiers de génie écologique deviennent ainsi des supports de formation.

La gestion du domaine forestier du Parc national passe par le maintien d'arbres morts ou vieillissants. Mais la récurrence des événements climatiques dus au changement global aggrave le taux de mortalité forestière et justifie des abattages de sécurité. Comme cela a été le cas après l'incendie de 2017 au cap Lardier, la sécheresse de la même année et la tornade de 2020. Pour anticiper ces phénomènes un plan de sylviculture est à l'étude.

► [Voir le plan de défense contre l'incendie](#)



• L'ENTRETIEN ET LA RESTAURATION DU PATRIMOINE BÂTI •

Autre patrimoine exceptionnel du territoire : les dix-neuf forts ou batteries, tous situés sur les îles, sauf le fort du Pradeau érigé à la presqu'île de Giens.

Le Parc de Port-Cros gère ce patrimoine soit en tant que propriétaire, soit dans le cadre de la convention de gestion des sites du Conservatoire du littoral. L'établissement a gardé la gestion opérationnelle pour les plus importants : le fort de l'Estissac et le fort du Moulin à Port-Cros, Sainte-Agathe à Porquerolles et le Pradeau à la Tour fondue (presqu'île de Giens).

La mission du Parc national est de préserver et transmettre aux générations futures ce patrimoine qui présente une dimension culturelle historique et paysagère, et doit être valorisé car il contribue à composer l'esprit des lieux et le caractère du Parc national

Seul monument historique classé de l'archipel des îles d'Hyères, le **fort du Moulin** a fait l'objet d'une restauration complète¹ initiée par le Parc national en 2012. Cette restauration a intégré une démarche écoresponsable, à la fois dans la gestion du chantier, les matériaux employés et les aménagements.

La vocation du fort du Moulin est aujourd'hui d'accueillir des réunions, conférences et séminaires organisés par l'établissement et ses partenaires.

1 - Le chantier qui s'est déroulé de 2017 à 2020 a bénéficié du soutien financier de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles), de la Région Sud et de dotations exceptionnelles du ministère de l'Écologie.

La coupole du **fort Sainte-Agathe** à Porquerolles a également été restaurée dans le cadre d'un partenariat avec la fondation Carmignac afin que l'édifice puisse accueillir des œuvres d'art contemporain. Pour les autres forts, le Parc national s'appuie sur des partenariats avec des opérateurs privés ou parapublics.

Mais **l'un des plus importants projets du service Territoires Durables** du Parc national en charge de ce patrimoine, c'est bien évidemment la restauration et l'aménagement du **fort du Pradeau** engagés dans l'objectif d'en faire la maison du nouveau territoire du Parc national. (Voir P 69.)

Les travaux réalisés de 2020 à 2022, ont permis de sauver le bâtiment, classé au titre des Monuments historiques, et lui rendre son identité à travers un parti-pris de restauration fidèle à l'origine et aux techniques traditionnelles.

Découvrez l'histoire de cette restauration racontée par **Laurence Bonnamy**, chef du service **Territoires Durables**

Découvrez ici l'histoire du site et le détail du chantier

Règlementer et contrôler

• LES RÈGLEMENTATIONS •

Avec deux millions de visiteurs par an, le Parc national de Port-Cros est l'un des plus fréquentés des onze parcs nationaux français. La concentration des visiteurs, dans le temps et dans l'espace, surtout en période estivale, l'a amené à imaginer et mettre en place des dispositifs originaux et respectueux pour protéger ses patrimoines paysagers, naturels et culturels, tout en favorisant une découverte de qualité.

À RETENIR : Les mesures mises en place sur le territoire du Parc national, en particulier les réglementations à terre et en mer, s'appliquent et n'ont de caractère obligatoire que dans les cœurs. Dans l'aire d'adhésion et l'aire maritime adjacente, les activités restent soumises à la réglementation européenne, nationale et locale.

2 MILLIONS
DE VISITEURS

PAR AN



À TERRE, LES PRINCIPALES RÉGLEMENTATIONS EN CŒUR DE PARC (ÎLES DE PORT-CROS ET DE PORQUEROLLES) SONT :



Port-Cros ne se visite qu'à pied, les vélos y sont interdits ainsi que les chiens en dehors du village.

Les îlots de Bagaud, de la Gabinière et du Rascas ont été classés en réserve intégrale en 2007. Tout débarquement y est interdit. Ils demeurent ainsi des espaces privilégiés pour étudier des écosystèmes et des espèces peu perturbés par les activités humaines.

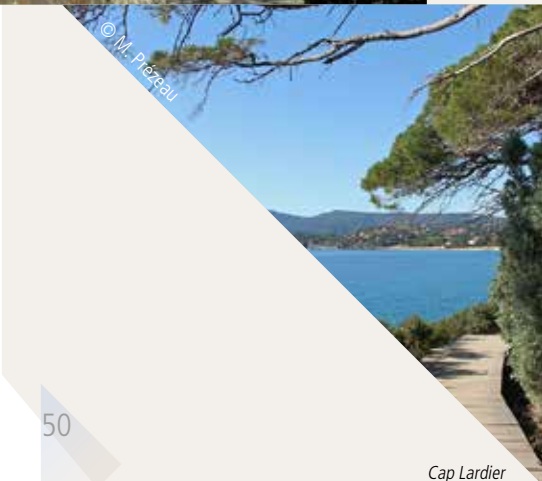
Porquerolles se découvre à vélo et à pied. Les chiens doivent être tenus en laisse et sont interdits sur les plages.

Dans les espaces naturels du cap Lardier et de la presqu'île de Giens :

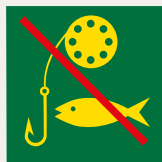
Les réglementations sont les mêmes qu'en cœur de parc hormis concernant la chasse, autorisée sous condition. La circulation des chiens est autorisée mais ils doivent être tenus en laisse sur le sentier du littoral au cap Lardier. La circulation en vélo y est également réglementée. Quant aux survols, ils ne font pas l'objet de mesure particulière.

Demandes d'autorisation :

En cœur de parc, certaines activités ne peuvent s'exercer sans avoir préalablement été autorisées : les manifestations publiques, la prise de vue et de son à des fins professionnelles ou à but commercial, les travaux, le survol motorisé, les prélèvements dans le milieu naturel ou l'introduction de végétaux et d'animaux et la chasse.



EN MER, LES ACTIVITÉS PLONGÉE, PÊCHE, ET PLAISANCE SONT RÉGLEMENTÉES. LA CHASSE SOUS-MARINE ET LES ARTS TRAÎNANTS (CHALUTAGE) ONT ÉTÉ LES PREMIÈRES INTERDICTIONS MISES EN PLACE LORS DE LA CRÉATION DU PARC NATIONAL.



S'appuyant sur les constats scientifiques, une série de réglementations a suivi, élaborées en concertation avec les représentants des usagers, pour encadrer les activités de plaisance, de plongée et de pêche.

Un zonage délimite ainsi les secteurs réglementés pour le mouillage, la pêche professionnelle, la plongée et la pêche de loisir. Les cartes ci-dessous, disponibles sur le site du Parc national, présentent les principales règles à appliquer, que l'on soit pêcheur, plongeur ou plaisancier :

- ▶ [Voir la réglementation marine à Port-Cros](#)
- ▶ [Voir la réglementation marine à Porquerolles](#)

Les véhicules nautiques motorisés (drones sous-marins et jet-skis) sont interdits dans les cœurs marins, à l'exception du chenal d'accès prévu à Porquerolles (Pointe du Langoustier) pour deux groupes de quatre jet-skis encadrés par deux moniteurs.

Réglementation de la plongée

La plongée sous-marine a connu un essor fulgurant à la fin des années 80 et face à la crainte d'un développement anarchique de l'activité, le Parc s'est rapproché des structures locales pour encadrer cette pratique.

Comme indiqué précédemment, la première charte de la plongée française a été signée à Port-Cros en 1994. En 2016, elle est devenue un règlement et a été étendue aux deux cœurs marins du Parc (600 mètres autour de Port-Cros et Porquerolles). Aujourd'hui les plongeurs qui doivent s'inscrire pour obtenir l'autorisation de plonger dans les cœurs disposent d'un nouvel outil pour le faire : **le Carnet de plongée en ligne (CaPeL)**.

- ▶ [Voir le site CaPeL](#)

D'autre part, dans le cadre de l'activité plongée, et pour protéger le milieu marin des détériorations dues au mouillage des ancres, dès 1999 le Parc national a procédé à l'installation de **dispositifs d'amarrage écologiques** (ancrages fixes limitant l'impact sur les habitats) **sur les sites de plongée** les plus fréquentés. Il en existe aujourd'hui **14 autour de chaque île**. Ces dispositifs sont réservés en priorité aux navires de plongée (professionnel ou individuel). Ce principe de mouillage écologique innovant est aujourd'hui déployé pour réguler le mouillage des navires de plaisance autour des îles cœurs (Voir P 67 et 68.)

Le Parc national de Port-Cros contribue ainsi depuis toujours à la mise en place de techniques innovantes de gestion en vue de l'exportation des acquis et des techniques.

© D. Mourgue

Système de fixation
des mouillages
écologiques

Règlementation de la pêche

Pêche professionnelle

Dans les cœurs marins du Parc national de Port-Cros, la pêche professionnelle est artisanale et pratiquée par une vingtaine de bateaux ne dépassant pas 10 mètres.

Décidée avec les prud'homies locales de pêche, une [charte](#) a également été élaborée en 1999 avec les [pêcheurs professionnels](#) sous forme d'un règlement spécifique à [Port-Cros](#). Elle prévoit des restrictions sur la taille des bateaux, le nombre et la maille des filets, les heures et les zones de pêche ainsi qu'une évaluation annuelle et précise des prises. Un numéris clausus a été fixé à dix pêcheurs pour Port-Cros.

La pêche professionnelle a été règlementée en 2015 à [Porquerolles](#) et depuis 2019, le cœur marin de Porquerolles est doté d'une Charte de partenariat de la pêche professionnelle qui définit une liste de pêcheurs autorisés pour l'année.

Les chartes professionnelles permettent d'impliquer les acteurs concernés au côté du Parc national dans une relation de partenariat basée sur la concertation. Leur évaluation chaque année permet un ajustement des mesures.

Pêche de loisir

Depuis 2004, la pêche de loisir est interdite à [Port-Cros](#), seule la pêche à la traine est tolérée dans la partie nord de l'île.

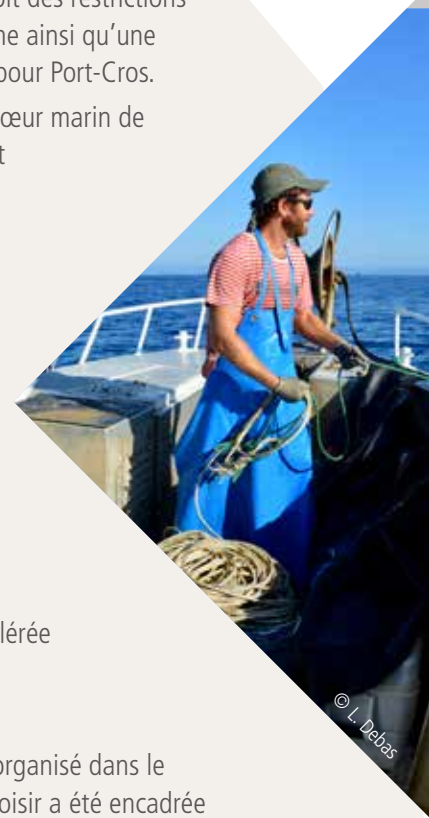
► [Voir carte](#)

À [Porquerolles](#), l'encadrement de la pêche professionnelle et de la pêche de loisir s'est organisé dans le cadre du programme européen [Natura 2000](#). Dans le second cœur marin, la pêche de loisir a été encadrée par plusieurs dispositifs successifs, depuis la déclaration de captures (2006) jusqu'à la mise en place des zones règlementées (2008/2015), puis, en 2016, la limitation du nombre de prises instaurée dans l'ensemble du territoire marin du Parc national.

Règlementation de la plaisance

La circulation et le mouillage des navires de plaisance sont bien évidemment règlementés dans les eaux du Parc national. Vous pouvez retrouver le détail de ces règlementations à Port-Cros et Porquerolles sur les deux cartes mises en lien précédemment. La grande nouveauté pour les plaisanciers c'est la mise en place d'une première Zone de Mouillage et d'Équipements Légers (ZMEL) à Port-Cros devant l'île de Bagaud en 2020, un dispositif qui sera étendu à partir de 2024 à Porquerolles. (Voir P 67 et 68.)

► [Le détail des règlementations](#)



© L. Debas



© C. Drouard

• LES MISSIONS DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE •

Dans les attributions du Parc national, la **police de l'environnement** constitue l'une des missions déterminantes pour la réalisation des objectifs de conservation du patrimoine naturel, qu'il s'agisse du milieu ou des espèces. Les inspecteurs de l'environnement - qui représentent les deux tiers des agents de terrain - exercent des fonctions de police judiciaire.

L'ensemble des agents permanents qui ont pour mission la surveillance du territoire terrestre ou marin, sont assermentés et ont, de ce fait, un pouvoir de police. Ils peuvent intervenir sur l'ensemble d'une procédure au titre des codes de l'environnement, forestier, navigation, transports et peuvent de ce fait relever toutes les infractions : pollution, rejets de déchets, braconnage, navigation à vitesse excessive, mouillage interdit, feux et cigarettes dans les massifs, etc). Ils peuvent constater des faits, rédiger des procédures, effectuer des saisies, des auditions, etc.

80% des infractions relevées portent, à terre, sur le risque incendie (cigarettes) et la circulation des chiens ; en mer, sur la pêche et la circulation des bateaux (vitesse excessive, passage et mouillage en zone interdite, engins nautiques à moteur interdits : scooter des mers, bouées tractées...).

Les montants des amendes vont de 135 euros pour les amendes forfaitaires, jusqu'à 22 500 euros (à titre d'exemple) pour une infraction à la pêche maritime pratiquée en période ou zone interdite avec confiscation de matériel, voire du navire. Mais en cas d'atteinte à une espèce protégée, la sanction peut aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende.

L'intelligence artificielle pour lutter contre le braconnage

Les patrouilles nautiques du Parc national de Port-Cros devraient pouvoir bénéficier d'un renfort de poids pour assurer la surveillance des cœurs marins et lutter contre le braconnage. Le Parc national a en effet été choisi pour tester un système utilisant de l'intelligence artificielle capable de reconnaître différents types d'objets flottants et surtout d'analyser une situation en temps réel et d'envoyer une alerte aux gestionnaires sur smartphone en cas de comportements suspects.

Une décision forte en faveur de la biodiversité

En 2021, le tribunal de Toulon a condamné un braconnier pris en cœur de parc à Porquerolles en possession d'oiseaux et de dix-neuf pièges à rouge-gorge à 12 000 euros d'amende pour les faits et en réparation du préjudice moral, matériel et écologique.

Rouge-gorge



© J.M. Bompar

Surveillance en mer et à terre

© Ch. Gérardin - PNPC

© www.gjgphotographie.com

• GARDES MONITEURS : EN PREMIÈRE LIGNE ! •

Ils sont les yeux, les oreilles et la voix du Parc national de Port-Cros sur le terrain

Au contact quotidien des habitants et des visiteurs.

Ils sont botaniste, bûcheron, scaphandrier, cordiste...

Suivant les lieux et les circonstances, ils endossent l'habit de policier, guide, enseignant, maçon, secrétaire, sauveteur ou conférencier....

Dans les quatre secteurs du Parc national : dans les deux cœurs, mais aussi sur la presqu'île de Giens (Hyères) et au cap Lardier (La Croix Valmer), les gardes moniteurs du Parc national assurent 7 jours sur 7 la surveillance des sites dont ils ont la charge.

ILS Y MÈNENT QUATRE MISSIONS ESSENTIELLES :


- **La police et la surveillance** du territoire à terre, et en mer : qui passe par de la prévention, mais aussi de la répression.
- **L'éducation à l'environnement et la sensibilisation** : auprès des scolaires, du grand public, des élus.... Sur le terrain, mais aussi dans les écoles, lors de conférences, dans les médias ...
- **Les inventaires naturalistes**, protocoles scientifiques, suivis : mission qui s'appuie sur leur compétence (ornithologie, botanique, entomologie...) mais aussi sur celles des spécialistes auxquels ils prêtent leur locaux, leurs bras, leur connaissance du terrain...
- **Les travaux** pour maintenir en état le réseau des sentiers et la signalétique, protéger les espèces à enjeu, lutter contre les espèces envahissantes (génie écologique) ou entretenir bâtiments, bateaux, véhicules. etc.

Des missions liées à la saisonnalité puisque l'été est plutôt dédié à la surveillance, et le reste de l'année aux trois autres missions.

Mais pour pouvoir remplir toutes ces missions, les gardes moniteurs doivent aussi passer beaucoup de temps au bureau pour planifier, rendre compte de l'activité, réfléchir à la gestion dans le temps et répondre aux imprévus, tels que les incendies, les pollutions marines, les échouages, les accidents, etc.



© M. Colombini - Dech-Bleu Méditerranée



« S'il peut être parfois éprouvant, c'est d'abord et avant tout un "métier-passion" exercé par des amoureux du territoire ! »

Pierre Lacosse
Inspecteur de l'environnement
Secteur du cap Lardier



Accompagner le développement d'activités durables

• SOUTENIR DES ACTIVITÉS VERTUEUSES •

Depuis 1960, les parcs nationaux français ont pour mission de mener une politique exemplaire de protection, de gestion de ses valeurs naturelles et culturelles et d'éducation à la nature, pour transmettre aux générations futures un patrimoine préservé.

À ces missions s'est ajouté depuis 2006 l'accompagnement au développement économique durable.

Une démarche engagée de longue date par le Parc national de Port-Cros qui s'appuie sur son expérience et son expertise pour aujourd'hui accompagner le développement d'activités durables sur l'ensemble de son territoire.

PÊCHE PROFESSIONNELLE : DES MESURES DE GESTION CONCERTÉE

Depuis 20 ans le Parc national de **Port-Cros** pratique au côté des pêcheurs une gestion concertée de la pêche professionnelle à Port-Cros ; une collaboration réussie qui a bénéficié à Porquerolles.

Après la charte professionnelle mise en place en 1999 pour les eaux du cœur marin de Port-Cros (voir P. 52), une seconde charte s'est concrétisée en 2019 à **Porquerolles** après plusieurs années d'échanges avec les pêcheurs professionnels. Dans les deux cœurs, ces chartes instaurent une liste de professionnels autorisés pour l'année ainsi que la restitution d'un carnet des captures réalisées dans l'année. Les données relatives aux eaux de Porquerolles viendront ainsi s'ajouter aux 20 ans de données disponibles sur Port-Cros et seront analysées afin de **mieux accompagner la gestion de la ressource à l'échelle de l'aire maritime adjacente**.

C'est grâce à cette expérience à Port-Cros que le programme PACHA¹ a pu être lancé en 2019 avec les pêcheurs professionnels de La Garde à Saint-Tropez pour une meilleure connaissance des espèces de l'Aire maritime adjacente.

1. Pêche Accidentelle, Captures et Habitats essentiels d'espèces d'intérêt halieutique dans l'Aire maritime adjacente du Parc national de Port-Cros

► Lire l'article sur la « Gestion de la pêche : l'exemple de Port-Cros » : (Page Effet Parc LAM N°31)

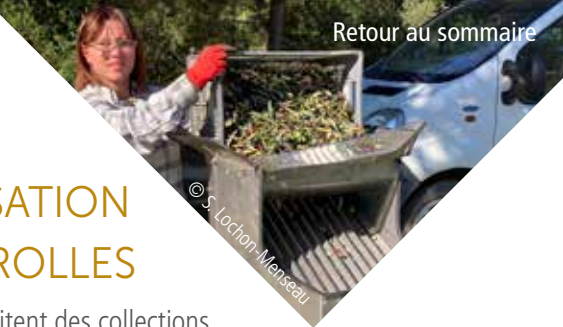
► Le programme PACHA



AGRICULTURE DURABLE : CONSERVATION ET VALORISATION DES VERGERS DE PORQUEROLLES

Les terrains de l'État cœur du Parc à Porquerolles abritent des collections variétales de figuiers (250 variétés), d'oliviers (150 variétés) et de muriers (50 variétés) plantés à partir de 1979 par le Conservatoire botanique sur une vingtaine d'hectares. En 2014, l'établissement a confié l'entretien des vergers à l'association de Sauvegarde des forêts varoises (ASFV) dans le cadre d'un projet d'insertion, donnant naissance au **projet COPAINS** (Collections PATrimoine INsertion). L'association a complété cette activité arboricole par une activité de maraîchage et de transformation des fruits et légumes. La nécessité de renouvellement des collections variétales, notamment des figuiers, mais aussi du maraîchage ont conduit à la mise en place d'un verger-maraîcher expérimental en agroforesterie sur un hectare. Un circuit de découverte de cette action a été créé.

- ▶ Découvrir le projet COPAINS
 - Site du Parc national
 - Site de l'Association de sauvegarde des forêts varoise
- ▶ Les autres projets d'insertion



Hameau de Porquerolles



LA MISSION AGROÉCOLOGIE

Le Parc national a recruté en 2020 une chargée de mission en agriculture durable.

Sa mission : animer et mettre en œuvre la transition écologique de la filière agricole dans le périmètre du Parc national et plus spécifiquement sur le territoire insulaire. Il s'agit d'accompagner les filières agricoles présentes (l'arboriculture, la viticulture et le maraîchage) afin de réduire l'utilisation des intrants, favoriser le développement des circuits courts, s'adapter au changement climatique et intégrer les techniques d'agroécologie (agroforesterie, sol vivant...). Sur Porquerolles, l'irrigation des vergers de collection par réutilisation des eaux usées traitées (REUT) prend toute son importance à une époque où la préservation des ressources en eau s'avère primordiale.

L'idée est dans un premier temps de mieux influencer sur l'ensemble des activités agricoles des îles, afin de pouvoir, à terme, interagir avec les communes de l'aire d'adhésion pour accompagner des mutations déjà entamées dans la viticulture varoise en particulier.

- ▶ Découvrez les différentes actions mises en œuvre par l'établissement pour être écoresponsable

L'écoresponsabilité du Parc national de Port-Cros

Le Parc national de Port-Cros est engagé depuis 2009 dans la mise en œuvre d'une politique de gestion éco-exemplaire de l'établissement pour réduire son empreinte écologique. Il contribue à la diffusion des savoir-faire qu'il expérimente dans ce cadre et soutient et s'engage auprès de partenaires sensibles à cette démarche. L'île de Porquerolles comme l'île de Port-Cros, toutes deux cœurs de parc national sont de véritables lieux d'expérimentation grandeur nature. Projet majeur qui illustre cet engagement : le plan de restructuration énergétique et fonctionnelle du plus important bâtiment du Parc national : le hameau de Porquerolles. Lancée en 2023, cette rénovation globale a été financée dans le cadre du Plan de relance du gouvernement à hauteur de 4,85 millions d'euros.

- ▶ Découvrez les différentes actions mises en œuvre par l'établissement pour être écoresponsable
- ▶ La rénovation énergétique du Hameau de Porquerolles



Les lagunes de Porquerolles

• SOUTENIR UN TOURISME DURABLE •



DÉPLOIEMENT DE LA MARQUE *ESPRIT PARC NATIONAL - PORT-CROS*

Le Parc national de Port-Cros se situe dans **le Var, deuxième destination touristique de France**, juste derrière Paris ! Avec deux millions de visiteurs rien que sur les îles (soit un quart des flux touristiques varois) les principaux enjeux pour le Parc national sont la fréquentation et la mutation d'un tourisme balnéaire vers un tourisme durable, alliant de façon équilibrée développement économique, social et environnemental.

C'est dans cet objectif que l'établissement a choisi de développer la marque *Esprit parc national - Port-Cros*¹ attribuée à des acteurs économiques volontaires qui proposent des produits et des services de qualité issus ou exercés sur le territoire du Parc national.

En répondant aux critères d'obtention de la marque, les partenaires attestent de prestations de qualité et d'un engagement réel dans une démarche éco-responsable. Côté visiteurs, le message est : « En choisissant des ambassadeurs et des offres certifiés *Esprit parc national - Port-Cros*, vous participez vous aussi à cette démarche. »

En avril 2016, la marque *Esprit parc national - Port-Cros* était attribuée pour la première fois à trois sorties découverte sur les îles proposées par des guides partenaires historiques du Parc national.

Six ans après, **en 2023, la marque a fêté son centième produit !**

Si les sorties découverte constituent toujours la majeure partie des offres, la palette s'est étoffée avec beaucoup de nouvelles propositions.

1. *Esprit parc national* est une marque déposée, propriété de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Elle est déclinée par les parcs nationaux de France.

Le Jardin des Méditerranées
au Domaine du Rayol est le
centième "produit" marqué
Esprit parc national - Port-Cros

© Domaine du Rayol

L'avenir ? « Aujourd'hui nous cherchons à développer les composantes essentielles d'un séjour tourisme durable sur le territoire du Parc national, en particulier dans les catégories hébergement et restauration où il y a peu de produits marqués. Nous travaillons également sur les produits agricoles qui contribuent à valoriser l'image du territoire ».

**Jean-Marc Prieur, chargé de mission Marque
*Esprit parc national - Port-Cros.***

Cette marque dispose de son propre site internet où les visiteurs peuvent consulter le catalogue complet des offres, et faire connaissance avec tous les ambassadeurs par le biais de portraits.

► [Découvrez la marque *Esprit parc national - Port-Cros*](#)

• ANTICIPER LES CHANGEMENTS •

LES SUIVIS SCIENTIFIQUES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les usages marins, le patrimoine naturel, la fréquentation des îles, font l'objet d'inventaires et de suivis réguliers par les agents des parcs nationaux.

Face aux menaces qui pèsent sur la biodiversité méditerranéenne, le Parc national a développé deux observatoires, conçus comme des outils d'aide à la décision et à la gestion des territoires marins qu'il suit.

OBI_1 : l'Observatoire de la Biodiversité et des Usages Marins Littoraux,

L'Observatoire OBI_1 a été créé par le Parc national pour évaluer l'état de conservation de la biodiversité marine et l'efficacité de sa gestion.

► En savoir plus



© N. Barreque - Déclic Bleu Méditerranée

© D. Colletti



© C. Devevey

ZONE RESSOURCE DE PORQUEROLLES : UNE MESURE DE PROTECTION FORTE

En 2015, sur la base d'une concertation avec les usagers, le Parc national de Port-Cros a créé une zone de protection marine destinée à **soutenir les ressources halieutiques**. Située en cœur de parc sur la face sud de Porquerolles, cette « zone ressource » occupe environ 135 hectares. La plongée, le mouillage, la navigation et la pêche y ont interdits, excepté la pêche professionnelle sur un poste. Deux protocoles ont été engagés pour évaluer les effets de la mesure.

Les premiers résultats ont montré au bout de trois ans une première amélioration de la qualité des peuplements de poissons. Une fois son efficacité évaluée, cette mesure de gestion pourrait être transposée en aire maritime adjacente.

► Présentation du projet de zone ressource



LE PROJET PILOTE CAP PHOENIX SUR LA RÉGÉNÉRATION POST-INCENDIE

Le cap Lardier site emblématique par ses paysages littoraux est classé¹ depuis 2006 pour son exceptionnelle biodiversité. Il est situé sur le territoire de La Croix Valmer commune membre du Parc national de Port-Cros.

Du 24 au 27 juillet 2017, un important incendie a parcouru plus de 500 hectares sur le site causant la perte d'un patrimoine forestier méditerranéen majeur. À la suite de cet événement, le Parc national et les acteurs du territoire se sont mobilisés pour réaliser des travaux d'urgence (limiter l'érosion des sols, sécuriser l'espace, etc.) Mais, dans la foulée, compte tenu de la récurrence des feux et face à l'enjeu d'adaptation au changement climatique, les gestionnaires, scientifiques et élus ont engagé un projet baptisé Cap Phoenix², faisant du cap Lardier un espace d'expérimentation de la gestion post-incendie.

Ce projet pilote a eu pour objectif de rechercher et tester différentes techniques de restauration post-incendie, faisant appel à des solutions « fondées sur la nature ». Ceci, afin de retrouver dans un délai plus rapproché un site forestier riche en biodiversité et d'intérêt paysager en limitant sa sensibilité au feu. Il va ainsi devenir un espace de référence en matière de reconstitution d'écosystèmes et de paysages sur lequel s'appuyer pour des actions de sensibilisation au risque incendie. Ce projet comprenait un volet culturel (voir P 79.)

1. Au titre de la loi sur les monuments naturels et au titre des directives Natura 2000 (oiseaux et habitats)
2. Soutenu par le Conservatoire du littoral, la Fondation Total, la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) et la commune de la Croix Valmer

- Découvrir le projet Cap Phoenix - le film « (Re)génération au cap Lardier
- Le recueil de témoignages « Pour mémoire »



Les agents du cap Lardier lors des travaux d'urgence engagés juste après l'incendie de juillet 2017



© H. Colombini Dedic Bleu Méditerranée

Les griffes de sorcière font partie des espèces exotiques envahissantes

LA GESTION DES ESPÈCES INVASIVES

À terre comme en mer, la multiplication des espèces exotiques envahissantes représente « la première cause de perte de biodiversité dans les écosystèmes insulaires ». Elles « diminuent la richesse et l'abondance des espèces indigènes, perturbent le fonctionnement des écosystèmes, modifient la structure de l'habitat et affectent le comportement de la faune indigène. »

Dans le territoire du Parc national de Port-Cros, les opérations les plus significatives ont été conduites sur la réserve intégrale de Bagaud (Ci-dessous), en mer avec des campagnes d'éradication de la Caulerpa, mais aussi à Pardigon et au cap Lardier sur les mimosas à la suite des incendies de 2017. Mais la présence de ces espèces incite à une vigilance permanente, en particulier dans les cœurs de parc. Ces opérations ont parfois mobilisé d'importants moyens en personnels (bénévolat) et des partenariats durables : PIM - Petites Îles de Méditerranée, universitaires, associations, clubs de plongée, etc.



LA RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE L'ÎLE DE BAGAUD

Ancienne propriété militaire appartenant au Conservatoire du littoral, l'île de Bagaud (face à Port-Cros) a été classée réserve intégrale en 2007. Depuis 2010, un programme décennal de restauration écologique a été développé sur l'île consistant en **l'éradication simultanée de deux espèces envahissantes** : *Rattus rattus* (le rat noir) et *Carpobrotus spp.* (la griffe de sorcière). Initié par le conseil scientifique du Parc national, ce projet original de longue haleine a pour but d'évaluer les conséquences du contrôle d'un végétal et d'un animal envahissants sur la biodiversité animale indigène. La finalité étant d'obtenir des résultats scientifiques et de gestion solides qui puissent être utiles pour d'autres. **La restauration conduite est sans précédent** et a donné lieu à la publication de plus de 200 documents de valorisation dont 35 articles scientifiques, 67 rapports d'études, ainsi que des conférences lors de séminaires nationaux et internationaux. etc.)

L'île de Bagaud,
réserve intégrale
depuis 2007

► Voir le détail du projet et des résultats (Résumé de la thèse de doctorat)

© L. Sakit - PNPC

LA COUPE SÉLECTIVE DES MIMOSAIES DE PARDIGON

Dans ce même contexte de lutte contre les espèces envahissantes, le Parc national intervient sur le site gallo-romain de Pardigon qui s'étend sur les communes de la Croix Valmer et Cavalaire. Jadis exploité, ce site naturel qui abrita l'une des plus grandes villas maritimes du littoral gaulois, a été peu à peu envahi par les mimosas. Les travaux ont consisté à opérer une coupe complète suivis de broyage des mimosaies. Pour éviter la reprise rapide, des parcs de pâturage par les ânes ont été installés à titre expérimental. La gestion du site recouvre **un double objectif** : **restaurer les écosystèmes indemnes du mimosa et sécuriser la zone pour les visiteurs.**

© Ch. Gérardin - PNPC

Innover en faveur d'une découverte apaisée

• SE CONCERTEUR POUR DÉFINIR DES OUTILS •

Face au phénomène de **surfréquentation touristique**, le Parc national de Port-Cros a engagé dès 2017 avec ses partenaires une démarche pour retrouver un point d'équilibre sur son territoire au profit de l'environnement, mais aussi pour améliorer l'accueil des visiteurs, ainsi que les conditions de vie et de travail des habitants. Réflexion, concertation et études ont permis de déterminer des outils et des mesures pour revenir vers une découverte apaisée et un partage de l'espace cohérent avec les valeurs du Parc national.

LA CONNAISSANCE DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

Trouver des solutions pour gérer cette fréquentation, impose de la connaître. **Elle fait l'objet d'études** (Observatoires, capacité de charge, Cap 2050) **et de concertations qui se traduisent par des dispositifs réglementaires, des équipements et des aménagements spécifiques.**

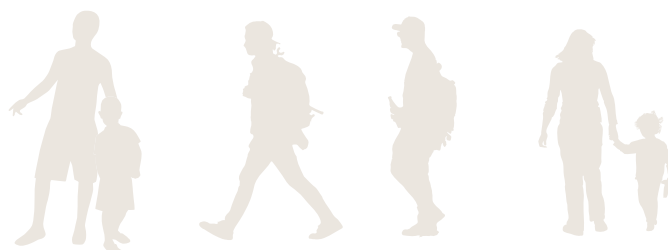
▶ [Découvrir les études](#)

© Ch. Gérardin - PNPC

© O. Laurent - PNPC

© C. Drouard

En 2022



10 000 passagers débarqués
sur une seule journée à Porquerolles

2 000 bateaux au mouillage
devant les plages de Porquerolles



1 h 30 de bouchon

pour rejoindre l'embarcadère de la Tour fondue



LES MESURES PHARES

Un article de loi, outil de régulation

Adopté par l'Assemblée nationale le 4 mai 2023, et validé par le Sénat le 25 juin, un article de loi porté par le Parc national et qui a été intégré à la loi « Climat » permet désormais d'agir sur la fréquentation. Cet outil novateur accroît la compétence environnementale des maires. C'est un outil règlementaire qui viendra compléter les mesures du Parc national pour règlementer les activités en cœur et celles développées pour limiter les pics de fréquentation.

► [Communiqué de presse](#)

La régulation du transport maritime

L'étude sur la capacité de charge a permis de faire émerger un chiffre seuil de fréquentation sur l'île de Porquerolles qui est la plus exposée.

À partir de 6 000 visiteurs débarqués par jour, l'insatisfaction des visiteurs passe de 24 à 48%.

Afin de réduire ces pics d'hyper-fréquentation enregistrés certains jours de juillet et août, le Parc national en partenariat avec la commune de Hyères et la métropole TPM a travaillé sur le cahier des charges de la délégation de service public du transport maritime sur les îles. Renouvelé en mars 2021, ce contrat intègre désormais un système de régulation du nombre de passagers transportés durant les périodes estivales concernées.

Parallèlement, une action a été menée auprès des autres bateliers qui desservent l'île. Lesquels ont signé une charte par laquelle eux aussi s'engagent à ce que le nombre cumulé de passagers qu'ils transportent sur Porquerolles n'excède pas 6 000 passagers par jour.



© Ch. Gérardin - PNPC



© M. Gascuy - PNPC



© P. Robert - PNPC

Un nouveau règlement de plongée

En concertation avec les structures professionnelles, une nouvelle mesure a été introduite en 2022 dans le règlement de plongée. Elle est destinée à limiter les conflits d'usage et les risques sur le plan d'eau dans le cœur de Port-Cros lors des périodes de forte fréquentation. Il intègre l'obligation qu'une personne reste à bord pendant les plongées pour manœuvrer le bateau sur certains sites de plongée à Port-Cros à certaines heures et périodes d'affluence.



© H. Dos Santos

L'organisation des mouillages dans les cœurs marins

Promeneurs et plongeurs ne sont pas les seuls à converger vers les îles pour la beauté de leurs paysages, la qualité des eaux et la richesse de leur biodiversité... les plaisanciers sont également de plus en plus nombreux à venir mouiller l'ancre dans les cœurs marins. Plus de 1 000 bateaux ont ainsi été comptabilisés au mouillage en journée à Porquerolles. Or, là encore, cet afflux a des conséquences sur l'environnement marin. Organiser l'accueil et le stationnement des bateaux dans les cœurs marins, afin de **limiter l'impact des mouillages sur le milieu et en particulier l'habitat prioritaire que constitue l'herbier de Posidonie**, voilà ce qui a amené le Parc national à conduire une réflexion¹ sur la création d'une Zone de Mouillages et d'Équipements Légers (ZMEL) à Port-Cros, permettant la préservation des sites, du paysage et des ressources biologiques.

1. Avec les services de l'État, le comité de pilotage du site Natura 2000 et différents partenaires du projet.

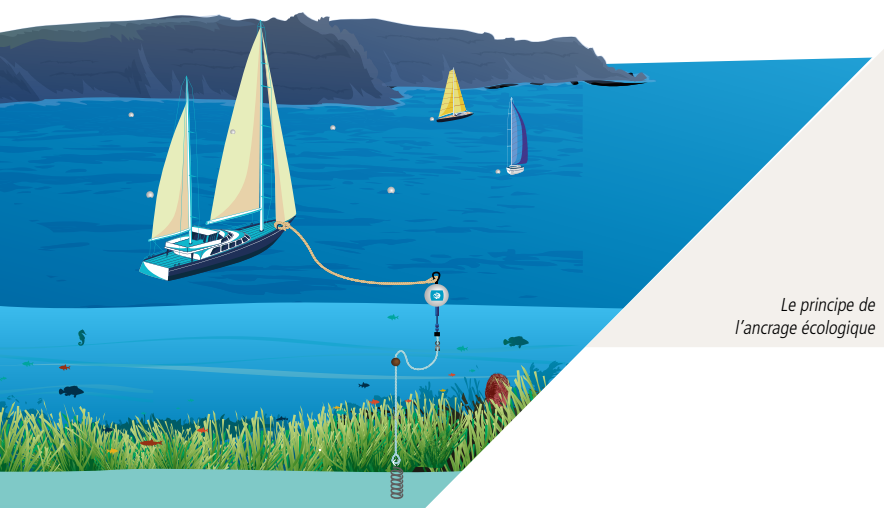


© M.C. Gomez - PNP

Une première ZMEL à Port-Cros. Opérationnelle depuis l'été 2020, la ZMEL de Bagaud, située entre l'île de Port-Cros et celle de Bagaud, est un espace réglementé de 176 hectares à l'intérieur duquel 68 bouées d'amarrage ont été installées² sur des ancrages écologiques. L'amarrage sur ces bouées permet un mouillage respectueux de la faune et la flore marine, car les fonds de cette zone sont presque entièrement constitués de Posidonie. Il a également l'avantage d'améliorer la sécurité des plaisanciers. Le mouillage sur ancre est désormais strictement interdit toute l'année dans le périmètre protégé de la ZMEL : c'est le principe fondamental de protection.

2. Les 68 bouées sont installées du 15 avril au 15 octobre, 5 restent en place le reste de l'année.

► La ZMEL de Bagaud



Le principe de l'ancrage écologique

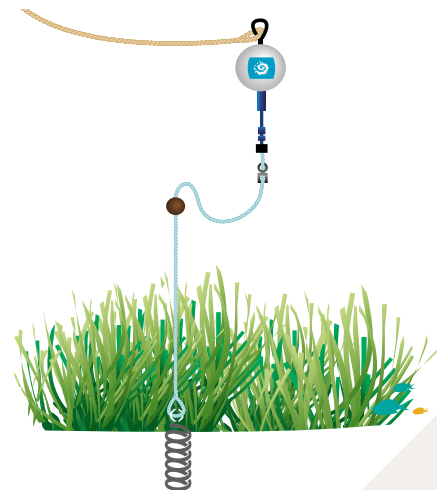
Un plan d'aménagement des mouillages à Porquerolles. Le taux de remplissage et les retours satisfaisants des usagers de cette première ZMEL ont conduit le Parc national à lancer en 2022 une nouvelle phase de concertation pour organiser les mouillages à Porquerolles.

Pêcheurs, plaisanciers, plongeurs et autres usagers ont participé à des ateliers et réunions pour exprimer leurs craintes, leurs attentes et leurs propositions.

Au terme de cette phase de concertation, la mise en place progressive de plusieurs zones de mouillages autour de l'île est prévue à partir de 2024.

Les herbiers seront équipés de **350 bouées à fixation hélicoïdale**. La capacité totale d'accueil offrira environ 650 places au droit des 4 plages du nord de Porquerolles et à La Galère, à l'est. Le mouillage dans les zones sableuses restera libre et gratuit de jour comme de nuit, toute l'année.

► Communiqué de presse : l'organisation des mouillages à Porquerolles



La réglementation des cycles en cœur de Parc national

Depuis 2021, un arrêté du directeur du Parc national de Port-Cros réglemente la circulation des cycles dans les cœurs de parc.

Sur l'île de Port-Cros

La circulation des cycles est interdite en dehors du village.

Sur l'île de Porquerolles

Du 1^{er} juillet au 31 août, les cycles doivent arborer obligatoirement un dispositif de marquage spécifique selon qu'on loue son vélo sur l'île, que l'on traverse avec son propre vélo ou que l'on soit résident sur l'île.



• AMÉLIORER L'ACCUEIL •

Pour accueillir les très nombreux visiteurs en quête de nature, de découverte ou souhaitant pratiquer une activité sportive ou de loisirs, le Parc national se doit de proposer un accueil de qualité pour tous les publics afin de valoriser la découverte des patrimoines, en collaboration avec les collectivités locales.

DES SITES D'ACCUEIL

Les Maisons de parc

Elles sont le premier point de contact entre le Parc national et le public sur le terrain. Il en existe trois : une à Port-Cros, une à Porquerolles et un point d'accueil au cap Lardier.

► [En savoir plus](#)

Le Pradeau : projet phare du Parc national

Depuis novembre 2022, le Parc national a sa vitrine, son vaisseau amiral : le fort du Pradeau.

Situé à la Tour fondue (presqu'île de Giens), port d'embarquement à destination de Porquerolles, le fort du Pradeau a ouvert ses portes au public après quinze années d'études, de réflexion et de travaux. Le Parc national a décidé de restaurer ce patrimoine historique et culturel exceptionnel et de l'aménager en vue d'en faire un espace de découverte de son territoire.

La visite du site est ainsi une expérience en forme d'immersion qui a été conçue pour être accessible à tous et qui a pour ambition d'attirer le public sur une large période autour de la saison estivale. Cet espace original, constitue la porte d'entrée sur le territoire du Parc national de Port-Cros.

► [Le dossier de presse du fort du Pradeau](#)

Rendre visible l'invisible...

À travers les différentes salles du fort, le Parc national de Port-Cros donne à découvrir sous de multiples formes : visuelles, sensorielles, émotionnelles... l'histoire de son territoire, son évolution ; la richesse et l'extraordinaire diversité des milieux naturels et les espèces qu'il abrite... la magie de ses paysages mais aussi les personnages qui ont marqué son passé et éclairent son présent. Car il est aussi question d'avenir, du rôle que l'homme, c'est-à-dire chacun d'entre nous, peut jouer au profit de cette nature qui est notre bien commun et que le Parc s'attache à préserver depuis 1963.

D'autres espaces muséographiques sont ouverts au public au fort Sainte-Agathe (Porquerolles), au fort de l'Estissac (Port-Cros).

► [Découvrez les sites ouverts au public](#)



© H. Colombini - Dactyl Bleu Méditerranée



© M. Gasqoy - PNPC



© M. Gasqoy - PNPC

UNE PHILOSOPHIE DE DÉCOUVERTE

Le schéma d'interprétation du territoire

En 2022, accompagné par Cairn Interprétation, cabinet référence en France dans le domaine de l'interprétation, le Parc national a lancé le processus d'élaboration de son nouveau Schéma d'interprétation des patrimoines à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Qu'est-ce que l'interprétation ?

L'interprétation, concept né au XIX^e siècle dans les parcs nationaux américains, est une forme de médiation culturelle qui a pour ambition de transmettre la signification, la valeur et l'âme d'un lieu à ceux qui viennent le visiter. Il s'agit d'en révéler l'esprit et le sens caché en cherchant à impliquer les visiteurs par l'expérience et l'émotion. L'interprétation porte une intention et donne des clés de compréhension. Elle fait appel à un ensemble d'activités et médias susceptibles d'aiguiser la curiosité des visiteurs, leur donner matière à réflexion, et d'aller chercher la prise de conscience et le questionnement.

Catherine Cayre, directrice de Cairn interprétation :

« L'interprétation des patrimoines est une façon de nous amener à changer notre regard sur ce qui nous entoure. Elle propose une "lecture" du monde qui éclaire notre passé, donne du sens à notre présent, et nous invite à imaginer l'avenir. »

Un travail par étapes

Il a consisté à définir des objectifs, analyser les potentialités du territoire : tout ce qui constitue sa richesse et son identité pour aboutir à un "scénario" construit sur une idée forte autour de laquelle sont déclinées cinq thématiques. Une série d'ateliers collaboratifs ont été organisés en 2023 avec des partenaires du Parc national pour l'élaboration de ce document de référence. Opérationnel en 2024, le Schéma d'interprétation du Parc national de Port-Cros va constituer un outil destiné à donner une cohérence à l'ensemble des actions et projets engagés sur le territoire, que ce soit par le Parc national ou ses partenaires.

LES DISPOSITIFS DE DÉCOUVERTE

Les sentiers sous-marins

Pionnier des sentiers sous-marins en France, on l'a vu (P. 34), le Parc national anime aujourd'hui un réseau de dix sentiers qui proposent une découverte en surface du monde marin de Méditerranée et de ses paysages. Ils visent à faire découvrir les patrimoines naturels et culturels à travers une pratique respectueuse de l'environnement et en favorisant une approche sensorielle et émotionnelle accompagnée.

En bénéficiant d'un accueil et d'un encadrement professionnel de qualité, formé spécifiquement, les participants évoluent dans un cadre sécurisé et bénéficient d'un savoir-faire et d'un partage de connaissance. L'activité permet la sensibilisation aux comportements responsables et à l'observation du milieu.

- ▶ [Découvrez les dix sentiers sous-marins](#)
- ▶ [Destination Parc national de Port-Cros](#)



© N. Baraqué - Dédic' Bleu Méditerranée

Les sentiers d'interprétation

Pour répondre au double objectif de préservation et d'accueil du public, le Parc national conçoit et aménage également des sentiers sur les îles.

Botaniques, patrimoniaux, culturels... ces sentiers invitent à une découverte éclairée des îles et de leurs problématiques. Le Parc national propose ainsi une quinzaine de parcours, sentiers ou circuits autour de différents thèmes : l'eau, les pierres (monuments), l'histoire, les plantes, les écrivains, etc.

- ▶ [Voir le site Destination Parc national](#)



Le sentier des plantes à Port-Cros

© J.m. Mille

UNE SIGNALÉTIQUE D'INFORMATION

Dans le cadre d'un projet baptisé Les Vigies du littoral, et afin de matérialiser le nouveau périmètre du Parc national incluant les cinq communes signataires de la Charte, cinq stations d'information ont été installées aux cinq portes d'accès du nouveau territoire du Parc national à La Garde, au Pradet, Hyères, la Croix Valmer et Ramatuelle. Par ailleurs, une exposition permanente sur le port Saint-Pierre à Hyères, embarcadère vers l'île de Port-Cros cœur historique, met en images la riche biodiversité de ce nouveau territoire

- ▶ [Les Vigies du littoral](#)
- ▶ [Les portes d'accès du nouveau territoire du Parc national de Port-Cros](#)

La Vigie du littoral de Ramatuelle



© C. Graillet - PNPC

UN PROGRAMME CULTUREL : « LES RENDEZ-VOUS DU PARC »

D'avril à novembre le Parc national de Port-Cros invite à découvrir l'ensemble de son territoire à travers un large programme d'animations : les Points Rencontres, les Balades découvertes et les Écrans nature. Ce sont les « Rendez-vous du Parc » Initialement organisés sur les îles, ces animations se déploient désormais dans les cinq communes partenaires qui se mobilisent pour les accueillir.

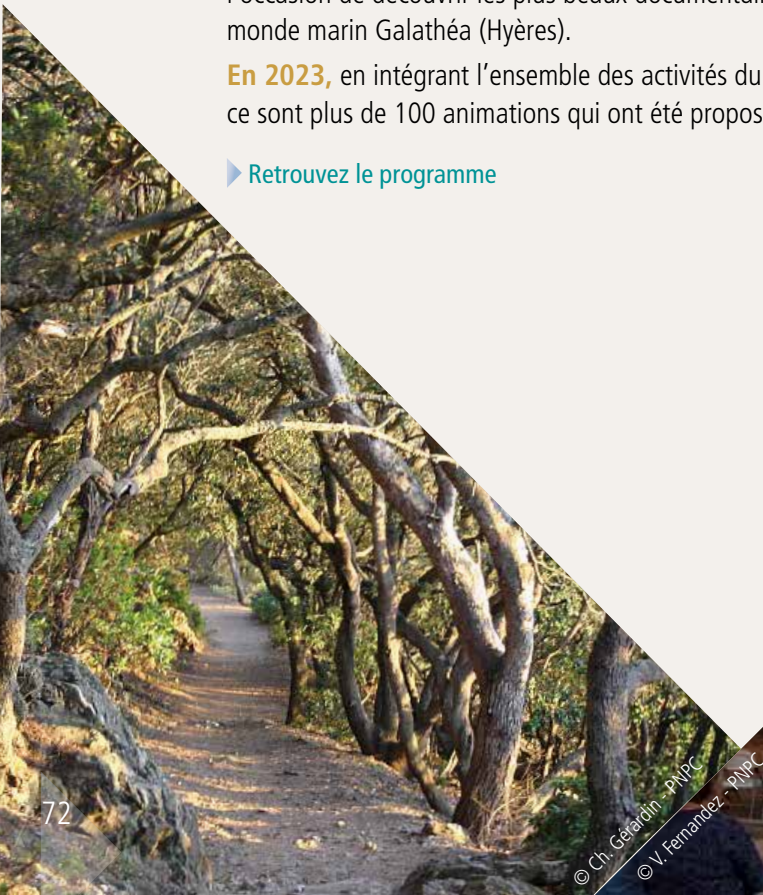
Les Points rencontres sont des sorties naturalistes, des conférences, des balades nocturnes gratuites animées par des agents du Parc national qui proposent de faire découvrir leurs missions et leur territoire au travers de thématiques variées.

Les Balades découverte sont proposées par les guides et animateurs partenaires pour découvrir l'ensemble du territoire de manière originale. Un large choix de sorties qui ont lieu toute l'année.

Les Écrans nature sont des projections cinématographiques gratuites organisées en plein air en juillet et août. En partenariat avec l'association 2000 Regards sous les mers, ces soirées d'été sont l'occasion de découvrir les plus beaux documentaires récompensés au Festival international du monde marin Galathéa (Hyères).

En 2023, en intégrant l'ensemble des activités du 60^e anniversaire du Parc national de Port-Cros, ce sont plus de 100 animations qui ont été proposées au public d'avril à novembre.

▶ [Retrouvez le programme](#)



Soirée
« Écran nature »
à Porquerolles

L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Parce qu'ils sont des espaces naturels protégés « citoyens », ouverts à tous et gratuits, les parcs nationaux considèrent que l'accès à leurs territoires doit être offert au plus grand nombre.

Faciliter l'accès à la nature aux personnes en situation de handicap, aux familles, aux enfants et aux seniors grâce à un accueil et des aménagements adaptés, est l'objectif de projets et partenariats multiples.

Notamment, « La nature en partage », projet d'accessibilité animé par l'OFB (Office Français de la Biodiversité) au bénéfice des parcs nationaux français et noué avec GMF (Garantie Mutuelle des Fonctionnaires).

Cette volonté se concrétise par des actes : aménagement de plage, fonds marins accessibles à tous grâce à des consoles aquatiques interactives, visites virtuelles et tricycles adaptés...

- ▶ Découvrez les dispositifs spécifiques d'accessibilité aux personnes en situation de handicap
- ▶ Le dernier en date : le handbike



© T. Burel - OFB

DE NOUVEAUX OUTILS POUR MIEUX GÉRER LES FLUX TOURISTIQUES :

L'application waze pour les automobilistes

Le principe de fonctionnement est simple : utiliser la puissance et la notoriété de Waze pour informer les utilisateurs de l'application de la forte fréquentation ponctuelle du site recherché et les diriger vers des solutions alternatives. Cette innovation a été portée par la Région Sud en partenariat avec Waze et le Parc national de Port-Cros.

- ▶ Le communiqué de presse

L'application Nav&Co pour les plaisanciers

L'application mobile Nav&Co, arrivée en méditerranée en 2023 permet aux plaisanciers de naviguer tout en ayant accès gratuitement aux informations incontournables concernant la réglementation maritime, le balisage ou encore la biodiversité environnante.

- ▶ Le communiqué de presse
- ▶ Présentation de l'application



Extrait de l'animation de présentation Nav&Co





Informer, sensibiliser, éduquer

L'accueil, la communication et l'éducation à l'environnement pour un développement durable constituent une des missions prioritaires des parcs nationaux. La sensibilisation du grand public en fait partie et s'appuie sur une diversité d'outils, d'actions, et de moyens. L'objectif étant d'aboutir à la mobilisation citoyenne autour de la biodiversité. Tous les publics sont concernés sur l'ensemble du territoire et ce, tout au long de l'année.

• INFORMER •

La stratégie de communication du Parc national de Port-Cros est conçue et gérée par le service ACTE qui a en charge, l'**Accueil, la Communication**, mais aussi le **Tourisme et l'Éducation** à l'environnement et au développement durable.

LES RELATIONS MÉDIAS ET LA COMMUNICATION

Internet constitue bien évidemment un vecteur majeur de valorisation des actions du Parc national et de ses partenaires locaux. L'établissement utilise également les outils numériques d'offre de visite, de valorisation des patrimoines, en rendant les publics acteurs de leurs découvertes (sciences participatives). Il s'appuie par ailleurs sur des ressources pédagogiques et des outils de promotion de l'offre touristique.



LA BOITE À OUTILS

La photothèque du Parc national compte plus de 15 000 images accessibles en ligne. Cette banque d'images résulte du travail de 150 photographes, principalement des agents du Parc national de Port-Cros, mais aussi des photographes amateurs ou professionnels.

► [La photothèque](#)

La cartothèque interactive. Elle permet de valoriser les données en direction du grand public qui peut, grâce à cet outil, accéder à des cartes relatives : à la réglementation, aux épaves, à des événements, aux risques incendie, etc.

► [La cartothèque](#)

Le magazine L'Attitude Mer Terre et Littoral

Semestriel de 20 pages, créé en 2010 et totalement repensé en 2021, le magazine suit l'actualité du Parc national, présente les projets en cours ou à venir, propose des focus sur des espèces, des sites, des actions, comprend un agenda et laisse une large place à l'expression des acteurs du territoire. Les deux parutions annuelles comprennent chacune un dossier.

► [Découvrez le magazine](#)

N° 30
Automne/hiver
2021 • 2022

l'attitude
mer Terre & Littoral

JOURNAL DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS

Le site « Destination Port-Cros Porquerolles »

Les découvertes et activités dans l'esprit « nature » (randonnées, vélo, plongée sous-marine, randonnées palmées...) en autonomie ou guidées, sur le territoire du Parc national de Port-Cros ont désormais un portail dédié : Destination Port-Cros Porquerolles (Geotrek).

► [Découvrez le site](#)



Extrait du film
« Destination Parc national de Port-Cros »

Les éditions du Parc national

Depuis 2017, plusieurs ouvrages et supports papier ont été réalisés par le service Communication du Parc national de Port-Cros. Ils sont vendus en Maisons de parc et sur la boutique en ligne. Ces documents visent à faire mieux connaître le territoire. Au côté d'ouvrages scientifiques, on trouve des documents de visite (cartes, guides, sentiers à thème) mais aussi des posters, agendas, etc.

► [Découvrez la documentation du Parc national](#)

Sur la route des forts

Accessible par le circuit des écrivains
le sentier des plantes
et le circuit de Port Man

La boutique

Le Parc national a lancé en 2019 une nouvelle collection de produits éco-conçus disponibles dans les Maisons de parc et sur la boutique en ligne.

Son objectif ? Sensibiliser les visiteurs à la préservation de l'environnement par le biais de différents objets : textile, papeterie, accessoires, etc.

► Découvrez la boutique en ligne



Les expositions

Grâce au fonds documentaire, à la photothèque du Parc national et à l'engagement des membres du conseil scientifique, le chargé de mission Éducation à l'environnement du Parc national conçoit chaque année une à deux expositions légères et itinérantes qui circulent toute l'année sur le territoire avec un taux de réservation allant de 30 à 70 %.

► Découvrez les expositions



Extrait de l'exposition
« Duo-Diversité » en partenariat avec
le Parque nacional Corcovado

La chaîne Youtube du Parc national de Port-Cros

Elle permet d'accéder à l'ensemble des vidéos et films qui présentent le Parc national, ses missions et ses acteurs : personnels comme partenaires.

► Découvrez la chaîne



Extraits des travaux de H  l  ne Baillot
et Rapha  l Botiveau

Les r  sidences d'artistes

C'est en 2019, dans le cadre du projet Cap Phoenix apr  s l'incendie du cap Lardier (voir P 62) que le Parc national de Port-Cros a initi   sa premi  re r  sidence d'artistes avec la photographe franco-br  silienne Lucia Guanaes. Son travail qui a donn   lieu    des expositions, un atelier d'  criture et un recueil de t  moignages a d  montr   qu'une d  marche artistique peut apporter une autre vision sur un site, un   v  nement, g  n  rer des prises de conscience et m  me participer    la r  silience.

Depuis, deux autres r  sidences ont eu lieu associant d'autres secteurs et partenaires du Parc : celle des vid  astes H  l  ne Baillot et Rapha  l Botiveau qui ont

r  alis   un film sur Porquerolles et travaill   avec les enfants de l'  le et de La Garde, puis en 2023, la plasticienne ni  oise Anne-Laure Wuillai qui elle, s'  st pench  e sur « Les Traces qu'on laisse ».

Leurs travaux ont   t   expos  s au fort Saint-Agathe    Porquerolles de mai    novembre 2023.

- ▶ [Expo commune au fort Sainte-Agathe](#)
- ▶ [R  sidence H  l  ne Baillot - Rapha  l Botiveau](#)
- ▶ [R  sidence Lucia Guanaes](#)
- ▶ [Le film « \(Re\)g  n  ration au cap Lardier »](#)



Le travail photographique
de Lucia Guanaes sur l'incendie
du cap Lardier a marqu  
la premi  re r  sidence d'artistes
initi  e par le Parc national

• SENSIBILISER •

LES DISPOSITIFS ET CAMPAGNES DE SENSIBILISATION

En saison, le Parc national met en œuvre des actions de sensibilisation du grand public sur la préservation de l'environnement marin et terrestre et la prévention des risques incendie. Le champ d'intervention s'étend aujourd'hui aux cinq communes du territoire du Parc national.



Le programme écocoguides

Depuis 2022, le Parc national déploie en saison le dispositif écocoguides. De juin à octobre, de jeunes animateurs conduisent **des actions de terrain à terre et en mer, pour informer et sensibiliser** le public sur la richesse des patrimoines naturels et culturels du Parc national, mais aussi aux règles de bonne conduite, aux précautions d'usages et aux réglementations. Ils s'adressent aux habitants, aux touristes, aux pratiquants d'activités nautiques et aux professionnels du secteur auxquels ils distribuent le kit « Éconaviguer dans une aire marine protégée ». Ils interviennent sur la thématique incendie au port d'Hyères en partenariat avec la Garde régionale forestière.

- Le programme éco-guides
- Le programme éco-naviguer
- Ne jouons pas avec le feu

La campagne « Ne jouons pas avec le feu »

Le Parc national communique en parallèle à travers son site, son magazine et les réseaux sociaux sur le thème « Ne jouons pas avec le feu » pour informer les visiteurs des mesures prises en période estivale dans le département du Var particulièrement exposé aux feux de forêt. De juin à septembre, la préfecture réglemente en effet la circulation et le stationnement sur certaines voies desservant les massifs forestiers.

C'est notamment le cas dans les îles, où les jours de risque sévère la circulation peut être réduite aux chemins d'accès aux plages, voire interdite au-delà du village en cas de risque extrême à Port-Cros. Il est donc nécessaire de s'informer avant d'embarquer ou de prévoir une randonnée dans d'autres massifs du littoral et de consulter la carte publiée chaque soir à 19 h pour la journée de lendemain sur le site de la préfecture :

- [Information quotidienne Var](#)



Extrait de la campagne
« Ne jouons pas avec le feu »
photo © Equipe du cap Lardier - PNPC

LE PARC NATIONAL S'INVESTIT ÉGALEMENT DANS

DEUX AUTRES CAMPAGNES ESTIVALES

La campagne Écogestes

Elle a pour objectif d'inciter les plaisanciers à adopter des pratiques respectueuses pour contribuer à préserver les milieux marins. Les ambassadeurs interviennent sur les quais et au mouillage.

▶ [Campagne écogestes Méditerranée](#)



© J. Léienne



© E. Di Costanzo

La campagne Inf'eau mer

Elle vise à sensibiliser le public des plages sur la protection de l'environnement marin par une approche ludique et éducative. L'idée est de développer un tourisme plus respectueux et recueillir aussi la perception des vacanciers et résidents sur l'environnement.

▶ [La campagne Inf'eau mer](#)

MOBILISER LES CITOYENS

Les projets de sciences participatives

Pour mieux sensibiliser le public et l'accompagner dans sa découverte et sa compréhension du territoire, le Parc national travaille en partenariat avec une grande diversité d'associations (éducation à l'environnement, culture scientifique et technique, éducation artistique et culturelle, animations sportives) sur le territoire. Il met ainsi en œuvre des actions sur le terrain comme des opérations de sciences participatives qui impliquent les usagers dans l'observation et la collecte de données sur les milieux naturels, les espèces et les impacts de leur activité sur la biodiversité.

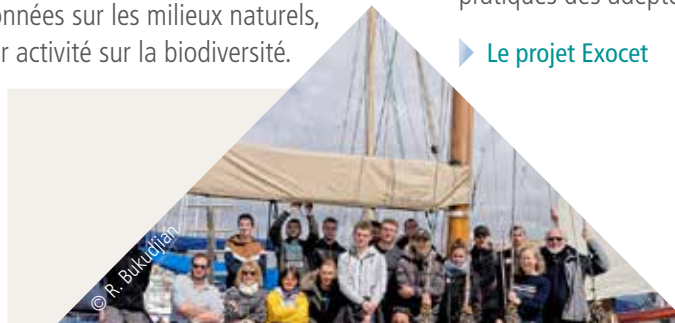
Les autres projets de sensibilisation :

Les Voiles de Port-Cros, sorties en mer de sensibilisation avec **Espace Mer** et l'association **Les Petits Débrouillards**.

▶ [En savoir plus](#)

Le projet Exocet, engagé auprès **des bases nautiques** pour impacter de façon positive les pratiques des adeptes des sports de glisse.

▶ [Le projet Exocet](#)



© R. Bukdriani

• ÉDUCUER ET FORMER LES JEUNES ACTEURS DE DEMAIN •

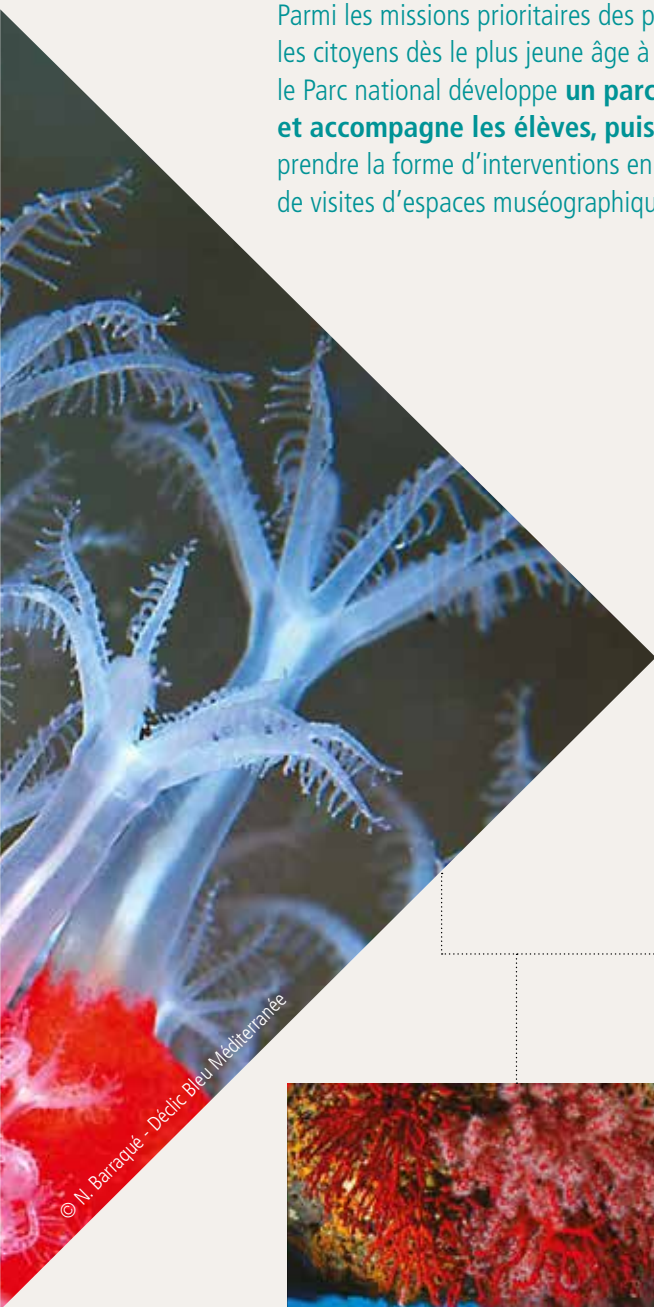
Parmi les missions prioritaires des parcs nationaux figure l'éducation à l'environnement. Afin de sensibiliser les citoyens dès le plus jeune âge à la richesse du territoire qu'ils habitent et aux enjeux environnementaux, le Parc national développe **un parcours éducatif qui commence avec les enfants dès la maternelle et accompagne les élèves, puis les étudiants jusqu'à la licence L3**. Les actions proposées peuvent prendre la forme d'interventions en classes, de sorties sur le territoire, de rencontres avec les acteurs locaux, de visites d'espaces muséographiques et de sites historiques.

Le pôle Éducation à l'Environnement et au Développement Durable du Parc national est en charge de ce parcours éducatif qu'il a conçu et gère en partenariat avec la direction académique de l'Éducation nationale du Var ainsi qu'Agricampus Var (ministère de l'Agriculture). Cette démarche privilégie les écoles et établissements scolaires des communes de l'aire d'adhésion.

Ce pôle structure également le réseau des partenaires d'éducation à l'environnement, il coordonne le réseau des sentiers-sous-marins et travaille sur des projets européens qui associent de nouveaux partenaires du monde maritime (Bases nautiques, clubs de plongée, etc.). Il initie et encadre la création de supports pédagogiques : publications, jeux, expositions, films, etc.

Quelques exemples :

- Découvrez le « Carnet de bord »
- Découvrez l'exposition « Biodiversité en-jeu »
- Découvrez le film « Port-Cros de la côte au large »



© N. Barraqué - Déclic Bleu Méditerranée



© Extrait - Regard du vivant



ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Les Aires Marines Éducatives (AME) sont des zones maritimes littorales de petite taille dont le Parc national de Port-Cros confie la gestion de manière participative aux élèves d'une école primaire de proximité. Elles constituent un projet pédagogique et écocitoyen de connaissance et de protection du milieu marin. Huit aires marines éducatives ont été créées sur le territoire du Parc national depuis 2018.

► [Les Aires Marines Éducatives](#)

Les Aires Terrestres Éducatives (ATE) sont, sur le même principe, des zones terrestres littorales de petite taille confiées à des élèves de primaire.

► [Les Aires Terrestres Éducatives](#)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Les collégiens en classe de découverte du milieu marin

Pour les établissements du second degré, le Parc national propose des activités de découverte du milieu marin par l'initiation à la randonnée aquatique encadrée par des structures affiliées à la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM).

► [Les collégiens](#)

Les jeunes ambassadeurs du Parc national de Port-Cros

Ces projets pédagogiques sont suivis sur toute l'année scolaire par les lycéens de classes partenaires et se composent de plusieurs étapes : visites des îles et séjours en immersion, phase de réflexion et de compréhension des enjeux locaux, restitutions et productions de solutions globales. En fin d'année scolaire, une fois toutes ces actions menées, ces élèves deviennent de « jeunes ambassadeurs des parcs nationaux ».

► [Les lycéens](#)

Le Parc national travaille avec deux établissements partenaires :

Le Lycée technique du Golf Hôtel

► [En savoir plus](#)

Le Lycée agricole Agricampus

► [En savoir plus](#)



© PNPC

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le BTS Gestion et Protection de la Nature

Apprendre à gérer et protéger la nature, c'est l'objet du BTS en alternance mis en place au pôle Agricampus de Hyères en partenariat avec le Parc national de Port-Cros. Il s'agit de la première formation en BTS GPN option littoral méditerranéen de la Région Sud. Dans le cadre de leur apprentissage sur deux ans, les étudiants sont amenés à réaliser des missions sur les milieux et les espèces, la lutte contre les pollutions et risques naturels, la sensibilisation à l'environnement, le tourisme, la communication, mais aussi réaliser des études et suivis écologiques, etc.

► [Le BTS Gestion et Protection de la Nature](#)

► [Lien vers article L'Attitude mer N° 29](#)

La licence Sciences de la vie, option éco-guide

Le Parc national de Port-Cros est partenaire de la formation dispensée par l'Université de Toulon en « Licence Sciences de la Vie, Parcours S.V.T., Option éco-guide ». Depuis 2019, cette option est proposée dès la deuxième année d'étude. Les équipes du Parc contribuent notamment au processus de sélection des candidats, à l'organisation et à l'animation de sorties pédagogiques ainsi qu'aux supports documentaires remis aux étudiants.

► [La licence Sciences de la vie, option éco-guide](#)

► [Découvrez l'ensemble du parcours éducatif](#)

Les étudiants en licence Sciences de la vie, (option éco-guides) sont formés à l'animation de sorties pédagogiques





Coopérer, du local à l'international

Doyen des espaces marins protégés français et européens, **le Parc national de Port-Cros partage l'expérience acquise sur le territoire, aux niveaux local, régional, national et international.**

Des délégations de scientifiques, gestionnaires et organismes publics viennent rencontrer les équipes du Parc national afin de connaître le fonctionnement de l'aire protégée, acquérir des connaissances en matière de recherches scientifiques et de gestion des usages.

De manière réciproque, des personnels du Parc national se rendent dans d'autres espaces naturels afin d'acquérir de nouvelles connaissances et bonnes pratiques. Ces échanges permettent aux équipes de s'inspirer et de se former dans une optique d'amélioration continue de la gestion du territoire.

Le travail partenarial et plus spécifiquement la coopération constituent des opportunités pour faire évoluer les pratiques mais aussi pour accéder à de nouvelles sources de financement.

En effet, dans un contexte de réduction du financement et d'élargissement de ses missions, le Parc national de Port-Cros a créé un Pôle Coopération et ingénierie financière (voir P 92) qui se mobilise pour identifier et obtenir des nouveaux fonds.

L'effort de recherche de financement permet au Parc national de doubler son budget annuel au bénéfice d'un nombre croissant d'initiatives et de projets en cœur de parc et en aire d'adhésion.

Ces partenariats sont nombreux et variés, en voici quelques exemples...

L'absence de tourisme et d'urbanisation font de l'île du Levant un espace particulièrement riche et préservé du point de vue biodiversité.

• LES PARTENARIATS THÉMATIQUES •

PRÉSERVER ET AMÉLIORER L'ACCUEIL

L'Appui à l'Opération Grand site

Le Parc national est membre du comité de pilotage de l'Opération Grand Site¹ (OGS) qui a pour objectif d'améliorer l'accueil des visiteurs dans le contexte de forte fréquentation de la presqu'île de Giens à Hyères. Cette opération permet de définir et mettre en œuvre un projet concerté dont les enjeux sont nombreux : préserver le double tombolo, requalifier les entrées de site, réduire l'impact des déplacements, pérenniser les espaces emblématiques, réhabiliter les zones dégradées, offrir aux visiteurs un accueil de qualité et les sensibiliser à la valeur exceptionnelle du site.

1. Proposée par l'État et retenue par la commune, il est porté par la métropole Toulon Provence Méditerranée.

Le soutien de la Région Sud

Partenaire de longue date du Parc national, la Région Sud appuie techniquement et financièrement un grand nombre de projets de l'établissement. Soutien majeur du projet de restauration du fort du Pradeau, elle s'est mobilisée pour le financement de la ZMEL de Bagaud, l'organisation des mouillages à Porquerolles et porte depuis 2018 le dispositif de la Garde régionale forestière dont le Parc national bénéficie en saison. Partenaire aux côtés du Parc national du projet NEPTUNE qui porte sur la découverte et la valorisation des patrimoines immergés, la Région coordonne également le projet Duo-Diversité de coopération avec le Costa Rica. (Voir P 94).

► [Voir Projet Neptune](#)

APPROFONDIR LA CONNAISSANCE

Partenariat avec le ministère des Armées sur l'île du Levant

Depuis 40 ans, le Parc national et le ministère des Armées collaborent au profit de l'environnement sur l'île du Levant où l'absence de tourisme et d'urbanisation (un centre d'essai de la DGA¹ occupe 90% de l'île) a permis le développement et la conservation d'une biodiversité particulièrement riche.

Cette collaboration a commencé par des inventaires et des relevés botaniques.

Elle s'est développée à partir de 2016 avec des campagnes de gestion des espèces exotiques envahissantes et des actions de sensibilisation des personnels. Elle est formalisée par une convention depuis 2022. Le Parc national est également consulté concernant la réduction de l'impact des essais sur la biodiversité marine.

1. DGA (Direction Générale de l'Armement) - Essais de missiles





© N. Barraqué - Déclit Bleu Méditerranée

• LES RÉSEAUX DE COOPÉRATION •

AU NIVEAU NATIONAL

En France, le Parc national de Port-Cros participe aux actions du Réseau régional des espaces naturels (RREN), des parcs naturels régionaux, des réserves naturelles de France, ainsi qu'à la démarche collective animée par l'Office Français de la Biodiversité.

► [Le réseau des parcs nationaux de France](#)

AU NIVEAU MÉDITERRANÉEN - EUROPE

Le réseau de gestionnaires d'aires marines protégées de Méditerranée : MedPAN

Membre fondateur de MedPAN, le Parc national de Port-Cros continue d'apporter son appui technique et son expérience dans l'animation de ce réseau et siège au conseil d'administration. MedPAN vient en appui aux gestionnaires en proposant des formations et en assurant une veille scientifique. Le réseau porte la voix des gestionnaires auprès des instances nationales et internationales pour une meilleure prise en compte de la protection du milieu marin.

► [Le réseau MedPAN](#)

Le réseau écologique Natura 2000

Natura 2000 est une démarche ambitieuse, initiée en 1992, qui a pour objectif de créer un réseau de sites écologiques naturels ou semi-naturels et vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe.

Le Parc national est animateur de trois sites Natura 2000 : « Rade d'Hyères » et « Îles d'Hyères » qui comprennent les îles de Port-Cros, de Porquerolles, de Bagaud et du Levant, ainsi que le site « Salins d'Hyères et des Pesquiers » qui inclut une zone en mer.

► [Comprendre ce qu'est Natura 2000, comment ça fonctionne et à quoi ça sert](#)

*Le rivage des Vieux
Salins à Hyères*

© M. Gassuy - PNPC

PIM : un nouveau souffle pour les inventaires

Parmi les partenariats qui permettent au Parc national de compléter les connaissances sur la biodiversité de son territoire, il faut retenir celui engagé avec l'initiative PIM pour

la préservation des petites îles de Méditerranée. Une collaboration qui a insufflé une nouvelle dynamique pour mener depuis 2009 des inventaires floristiques et faunistiques avec un réseau de spécialistes. Ils ont permis de compléter les travaux engagés dès 1995 sur ces îlots satellites qui ont **un rôle déterminant pour la préservation de la biodiversité littorale de la région.**

► [En savoir plus](#)

La sèche du Sarranier



S. Rujillon - PNPC



L'îlot du Rascas

© J. Sakri - PNPC

PROTÉGER LES CÉTACÉS

Le Sanctuaire Pelagos

Comme indiqué (P. 23) le projet Pelagos est **un accord tripartite entre la France, l'Italie et la principauté de Monaco** pour la préservation des cétacés en Méditerranée à l'intérieur d'un espace marin de 87 500 km². Cette coopération entre les trois états depuis 1999 a permis des avancées significatives en termes d'évolution des réglementations, recherches et études au profit de la protection de ces espèces et de leurs habitats contre toutes les causes de perturbation ; pollutions, bruits, captures et blessures accidentelles, dérangement, etc.

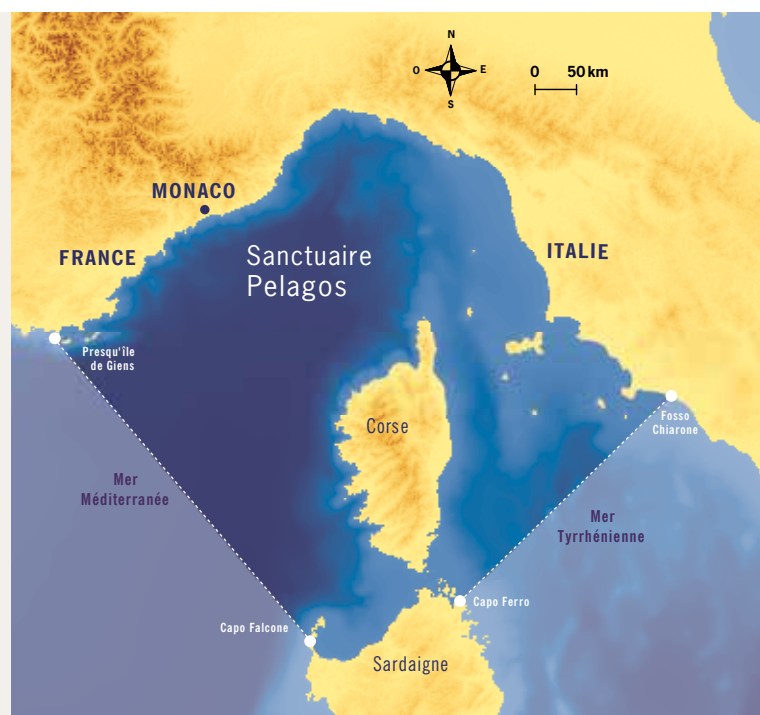
L'action du Parc national dans ce cadre repose sur trois axes principaux :

- 1) L'amélioration des connaissances des mammifères marins et de l'impact des activités humaines sur leurs populations,
- 2) L'implication des acteurs de la mer pour la recherche de solutions visant à réduire les menaces
- 3) La sensibilisation du public et la promotion de comportements respectueux.

Espace pilote unique au monde, Pelagos a éveillé les consciences au niveau national et international. Le Sanctuaire est le cadre de très nombreuses études scientifiques sur les mammifères marins. Il a permis de sensibiliser le grand public et de former les professionnels de la mer. Outre l'interdiction de filets dérivants, il a favorisé la naissance du système Repect permettant de limiter les risques de collisions entre cétacés et navires et la création du label « High Quality Whale-Watching » pour accompagner les professionnels de cette activité dans une démarche respectueuse.

Deux autres dispositifs (TRACASSE et IMMERCET) ont été développés pour gérer les carcasses des mammifères marins : permettant d'une part, de les signaler en temps réel aux navires et, d'autre part, de les éliminer par immersion. Deux équipages de la Marine nationale sont formés au déploiement de ces dispositifs.

- [Le site du Sanctuaire](#)
- [En savoir plus sur le Sanctuaire](#)
- [Voir exemples d'avancées : L'Attitude Mer N° 30. Page 8. L'Effet Parc.](#)





Le pôle Coopération et ingénierie financière

Ce pôle créé au sein du Parc national de Port-Cros en 2016 contribue à la mise en œuvre de la Charte (2015-2030). Il apporte aux services une assistance et une expertise dans le montage de projets et la recherche de financements publics et privés. Il est en charge du suivi de la mise en œuvre des actions de la Charte et pilote la déclinaison de celle-ci en plans d'actions pluriannuels. Le pôle assure également la coordination des actions de coopération internationale principalement au niveau du bassin méditerranéen.

Entre 2017 et 2020 environ 1 500 000 euros de financements européens et fonds privés ont été mobilisés pour la mise en œuvre des projets du premier plan d'actions pluriannuel du Parc national de Port-Cros.



*Le castel Sainte-Claire,
siège du Parc national
de Port-Cros à Hyères*

© D. Barroy - Dédic Bleu Méditerranée

Une étude sur la pollution lumineuse à Porquerolles a été réalisée dans le cadre du programme européen ISOS par l'Association pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes, partenaire du Parc national

© V. Bardinal - PNPC

• LES PROJETS EUROPÉENS •

Sur la période 2014-2020, le Parc national s'est fortement investi dans onze projets européens en tant que partenaire. Cela a permis à l'établissement de participer à des actions de coopération transfrontalière avec des acteurs du pourtour méditerranéen engagés dans la protection de l'environnement (Gestionnaires d'aires protégées, Régions, Départements, centres de recherche) et de financer les projets de son programme pluriannuel d'action. Ces projets portaient notamment sur : la lutte contre les espèces envahissantes, le développement et la promotion d'activités touristiques durables dans le domaine maritime, la stratégie de lutte contre les incendies, la conservation des habitats naturels marins, la stratégie d'adaptation au changement climatique ou encore l'étude de la pêche artisanale dans l'aire maritime adjacente, etc. Le Parc national poursuit son implication dans la coopération européenne à travers la nouvelle programmation 2021-2027.

► Voir le détail des onze projets européens

Le projet européen ALIEM a permis de soutenir les actions du Parc national dans le domaine de la lutte contre les espèces envahissantes

Grâce au projet Neptune le Parc national a engagé plusieurs actions autour du patrimoine immergé



© O. Vincent

• LA COOPÉRATION INTERNATIONALE •

Le Parc national accueille régulièrement des délégations étrangères et entretient des relations bilatérales avec d'autres Aires Marines Protégées et espaces naturels. Ces dernières années des délégations d'Israël, de Turquie, de Chine et d'Indonésie ou encore de La Réunion ont été accueillies par les agents.

En 2020, le Parc national a participé à la construction d'un projet de coopération avec le Parc national de Corcovado (Costa-Rica). Ce projet intitulé Duo-Diversité, cofinancé par l'AFD (Agence française de Développement) et porté par la Région Sud, a démarré en 2021.

En 2022, le Parc national de Port-Cros a engagé une collaboration avec le gouvernement de Djibouti. Il lui apporte son expertise en vue de la création d'une Aire Marine Protégée bénéficiant du label UNESCO.

- ▶ [Partenariat avec le Costa Rica](#)
- ▶ [Voir projet Duo-Diversité](#)
- ▶ [Coopération et rayonnement international](#)



L'équipe du Parque nacional Corcovado (Costa Rica) accueillie au Parc national de Port-Cros (2022)

• LES MÉCÈNES ENGAGÉS AUX CÔTÉ DU PARC NATIONAL •

C'est grâce à la mobilisation de mécènes et grands donateurs privés que l'établissement peut mettre en œuvre des projets ambitieux. À ce jour, la TotalEnergies Foundation, la GMF (Groupe COVEA), la Fondation Albert II de Monaco, SISLEY Paris soutiennent les actions du Parc national en faveur de la connaissance, de l'éducation à l'environnement et de la surveillance à terre et en mer.

Des donateurs privés s'engagent aussi pour contribuer à la préservation de la biodiversité et des paysages des îles... Des partenariats nouveaux sont actuellement en discussion et permettront la mise en œuvre du nouveau plan pluriannuel d'action (2022 - 2025).

- ▶ [En savoir + sur le mécénat](#)

SMILO accompagne le domaine La Courtade dans son approche biodynamique de la culture des vignes.



SMILO

Les milieux insulaires sont reconnus pour être des espaces vulnérables. SMILO (The Small Islands Organisation) est un programme de coopération internationale pour accompagner les petites îles vers une gestion durable. Les communautés insulaires s'organisent ainsi autour du programme SMILO pour répondre à leurs besoins et aux enjeux environnementaux actuels. C'est le cas de l'île de Porquerolles - cœur du Parc national - que SMILO accompagne sur deux projets d'agriculture durable, le projet COPAINS (P 57) et l'approche biodynamique du Domaine La Courtade. Ce soutien se concrétise par une labellisation de reconnaissance internationale.

► [En savoir plus](#)



Contact

Violaine Arnaud

Cheffe du Pôle Communication
Service Accueil Communication
Tourisme et Eco-citoyenneté
Parc national de Port-Cros

06 32 37 35 36

violaine.arnaud@portcros-parcnational.fr

